



Diagnostic mondialité de la Guyane

***Le Réseau Guyane Coopération Internationale,
l'Association des Maires de Guyane et la Collectivité
Territoriale de Guyane***

SOMMAIRE

1. La Guyane, un carrefour des mondialisations et des identités
2. La Guyane dans son environnement régional
3. Panorama de la coopération régionale
4. Chiffres clés de l'internationalisation de la Guyane
5. Synthèse, enjeux et perspectives
6. Annexes
7. Contact

1. La Guyane, un carrefour des mondialisations et des identités

Histoire des peuplements en Guyane

Des civilisations amérindiennes aux premières colonisations

- Bien avant l'arrivée des Européens, la Guyane était habitée par des peuples amérindiens tels que les Arawaks, Kali'nas, Wayana, Wayãpi, Teko, Lokono ou encore Palikur. Principalement installés le long des fleuves et dans les zones intérieures, ces groupes développaient des sociétés organisées, basées sur la maîtrise des milieux forestiers et aquatiques ainsi que des savoirs médicaux.
- L'arrivée des premiers colons européens au XVI^e siècle marque un tournant : les peuples autochtones sont confrontés à la progression des missions religieuses, aux conflits violents, aux déplacements forcés et à la pénétration de modèles culturels extérieurs. Malgré ces ruptures, certaines communautés – notamment les Wayãpi, Palikur ou Kali'na – ont su préserver et adapter une partie de leurs pratiques culturelles, linguistiques et sociales.
- La Guyane est « découverte » par le navigateur espagnol Vicente Yáñez Pinzón en 1500. Dès lors, elle suscite l'intérêt de plusieurs puissances européennes – Espagnols, Hollandais, Anglais et Français – qui se disputent la région pendant plus d'un siècle. Cependant, les conditions climatiques extrêmes, les maladies, les échecs agricoles et la résistance des populations autochtones freinent durablement les tentatives de colonisation. Ce n'est qu'à la fin du XVII^e siècle que la France parvient à établir une présence durable sur le territoire.

L'esclavage et ses répercussions

- À partir du XVII^e siècle, les colons européens établissent des plantations en Guyane pour exploiter des cultures commerciales comme le sucre, le coton ou le café. Les tentatives initiales de mise au travail des populations amérindiennes échouent, ces dernières étant décimées par les maladies, les conflits et les conditions de vie imposées. Les colons se tournent alors vers la traite transatlantique. Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants africains sont déportés et réduits en esclavage sur le territoire. Les recensements témoignent de cette progression : 1 422 esclaves en 1677, 4 297 en 1737, 8 675 en 1770, et plus de 10 000 à la veille de la Révolution.
- Bien que la population servile y ait été moins nombreuse qu'aux Antilles, la Guyane reste profondément marquée par l'esclavage. Les personnes asservies subissent violences, privations de droits et travail forcé. Des formes de résistance émergent, dont la plus emblématique est le **marronnage** : des esclaves en fuite s'installent dans les forêts amazoniennes, fondant des communautés autonomes et résilientes. Héritières des traditions africaines, ces sociétés — appelées Bushinengués (Aluku, Ndjuka, Saramaka...) — assurent la transmission de cultures, de savoirs et d'organisations sociales encore vivantes aujourd'hui sur les rives du Maroni et du Lawa.
- L'abolition de l'esclavage en 1848 ne met pas fin aux inégalités. Exclue de l'accès à la terre et à l'emploi, la population affranchie reste marginalisée. Pour pallier le manque de main-d'œuvre, l'administration coloniale recrute des travailleurs sous contrat venus d'Inde, de Chine, de Madagascar ou du Mozambique, contribuant à forger la diversité culturelle actuelle de la Guyane.

1. La Guyane, un carrefour des mondialisations et des identités

Histoire des peuplements en Guyane

La colonie pénitentiaire et ses conséquences

- À partir du milieu du XIXe siècle, la Guyane devient un rouage central du système pénal colonial français. La loi du 30 mai 1854, promulguée sous le Second Empire, désigne officiellement la colonie comme lieu de transportation des condamnés de droit commun et des opposants politiques. Le dispositif s'organise autour de sites majeurs : les Îles du Salut, le centre pénitentiaire de Saint-Laurent-du-Maroni — point d'entrée de près de 70 000 forçats —, ainsi que de nombreux camps annexes disséminés le long des fleuves et en pleine forêt.
- Au-delà de l'enfermement, le bagne répond à une logique de peuplement contraint. Les condamnés libérés, relégués ou placés en liberté conditionnelle, étaient maintenus en Guyane sans moyens de subsistance ni possibilité de retour en métropole. Ces anciens bagnards, souvent marginalisés, contribuèrent néanmoins à la mise en valeur de certaines zones reculées du territoire.
- Sous la pression croissante de l'opinion publique, nourrie par des scandales judiciaires (comme l'affaire Dreyfus) et des dénonciations de la presse humaniste, le système de transportation est officiellement aboli en 1938.

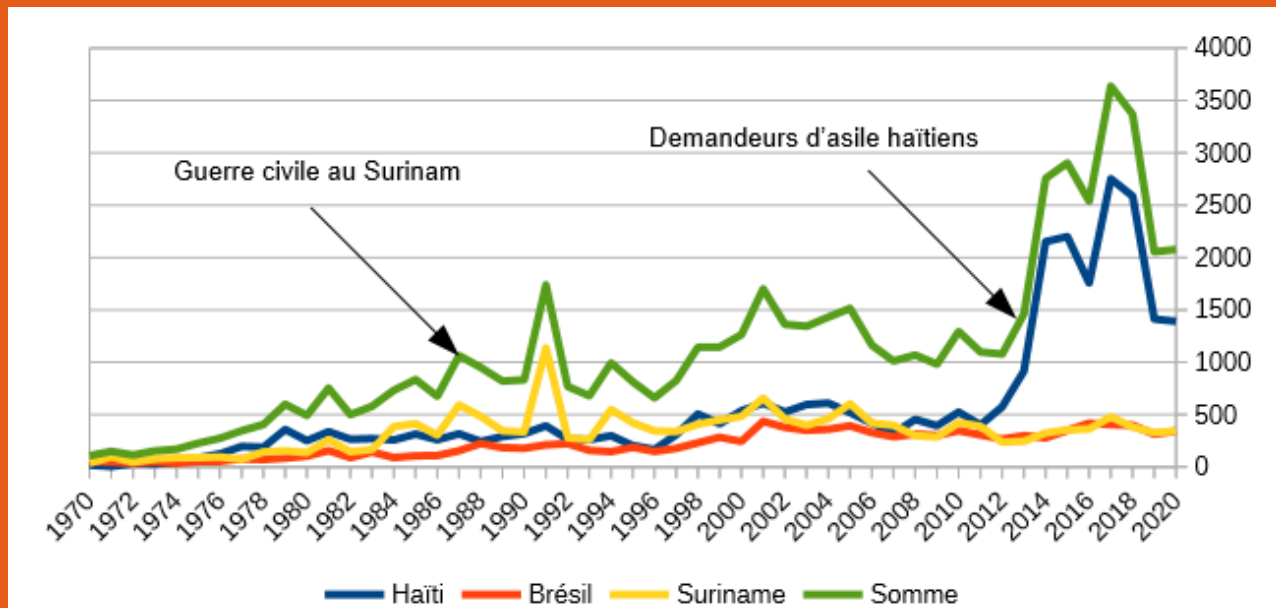
1946 : départementalisation, mutations et héritages post coloniaux

- La départementalisation de la Guyane est officialisée par la **loi du 19 mars 1946**, faisant du territoire un département d'outre-mer au même titre que la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion. Ce changement statutaire, porté par des figures politiques majeures comme Gaston Monnerville, visait à garantir une égalité juridique, sociale et économique avec l'Hexagone, dans un contexte de sortie du régime colonial.
- Toutefois, cette égalité formelle s'est souvent heurtée aux réalités spécifiques de la Guyane — isolement géographique, diversité culturelle, inégalités socio-économiques. Si des avancées notables ont été enregistrées (accès aux services publics, infrastructures, reconnaissance des droits sociaux), la départementalisation a également été perçue par une partie de la population comme un vecteur d'assimilation, imposant des normes métropolitaines parfois peu adaptées aux réalités locales.
- Ce processus d'intégration s'est accompagné de profonds bouleversements démographiques et sociaux. En renforçant les liens institutionnels et économiques avec la métropole, la départementalisation a aussi encouragé de nouvelles vagues migratoires, venues des Antilles, du Brésil, du Suriname, d'Haïti et d'autres pays d'Amérique latine et de la Caraïbe, sur fond de tensions politiques ou de précarité économique dans la région.

Aujourd'hui, la Guyane est caractérisée par une mosaïque culturelle résultant de ces trajectoires migratoires multiples. Les interactions entre les différentes communautés ont donné naissance à une identité guyanaise plurielle, marquée par la diversité linguistique, religieuse et culturelle. Cette pluralité constitue à la fois une richesse et un défi permanent pour la cohésion sociale.

1. La Guyane, un carrefour des mondialisations et des identités

Crises migratoires



Source : Insee - Démographie des immigrés et étrangers - 2025

Le conflit au Suriname (1986-1992) et ses effets migratoires

Le contexte du conflit

- Le Suriname, devenu indépendant des Pays-Bas en 1975, bascule dans la dictature en 1980 après un coup d'État militaire dirigé par Desi Bouterse.
- En 1986, une guerre civile éclate entre le régime et le Jungle Commando, une guérilla majoritairement bushinenguée dirigée par Ronnie Brunswijk.
- Le conflit, prolongé jusqu'au rétablissement de la démocratie en 1992, mêle luttes de pouvoir et contrôle des routes du trafic de cocaïne.

Les conséquences migratoires vers la Guyane

- Environ **9 000 réfugiés bushinengués** fuient les violences. Ils s'implantent dans des zones précaires proches de Saint-Laurent du Maroni.
- Cette migration est fortement ethno-ciblée : les communautés bushinengués étaient soupçonnées de liens avec la guérilla.

Des effets durables et structurants

- La lenteur de la reconstruction dans l'Est du Suriname après la fin du conflit en 1992 a prolongé les dynamiques migratoires vers la Guyane, tout en renforçant les liens transfrontaliers, marqués par une mobilité quotidienne croissante et des réseaux familiaux, économiques et culturels étroitement imbriqués.

Autres dynamiques migratoires régionales : Haïti

- Les crises politiques successives en Haïti entre 1990 et 1999, suivies du séisme de 2010, ont provoqué plusieurs vagues d'exil vers la Guyane, alimentées par des routes migratoires complexes passant notamment par la République dominicaine, le Brésil et le Suriname.

1. La Guyane, un carrefour des mondialisations et des identités

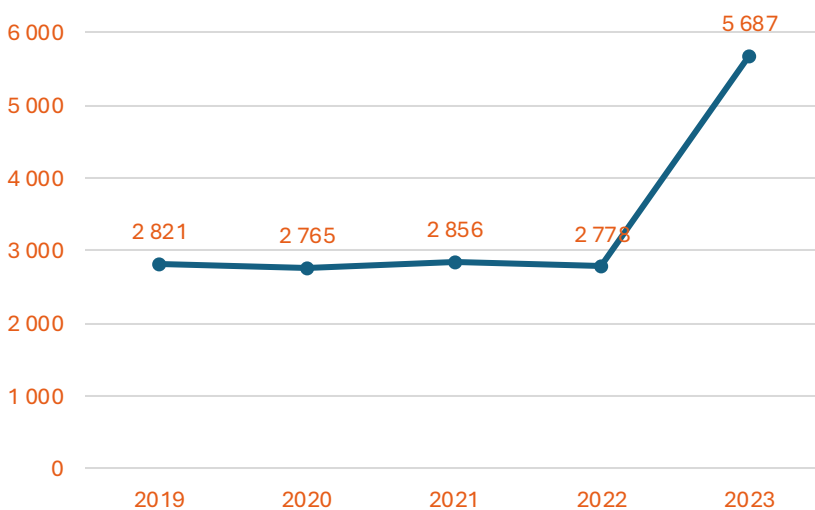
Guyane, une terre d'accueil

La Guyane, un pôle d'attraction

- La Guyane compte **5 687 premières** demandes d'asile, soit un peu plus du double de 2022. Face aux catastrophes naturelles, crises politiques et économiques, les flux migratoires se sont intensifiés vers la Guyane.
- En 2023, elles sont principalement formulées par des ressortissants haïtiens (29 %), syriens (19 %) et afghans (16 %). Ces derniers ressortissants privilégient des parcours moins dangereux qu'une traversée de la Méditerranée pour rejoindre l'Europe.
- La Guyane concentre 60% des demandes d'asile déposées dans les outre-mer en 2023.
- **20 000 personnes** ont été reçues au par le Service de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile (SPADA) à Cayenne entre janvier et novembre 2024.



Evolution des demandes d'asile en Guyane (Source Direction générale des étrangers en France)



Zoom

L'Aide Médicale d'État (AME), principalement destinée à prendre en charge les dépenses médicales des étrangers en situation irrégulière et sans ressources, bénéficie à environ **39 814 personnes** mi 2023 (Rapport sur l'Aide Médicale d'État, décembre 2023), ce qui représente **9 % du total des bénéficiaires de l'AME en France.**

2. La Guyane dans son environnement régional

- Située au nord-est de l'Amérique du Sud, la Guyane fait partie intégrante du **Plateau des Guyanes**, une région naturelle qui s'étend du sud du Venezuela à l'État brésilien d'Amapá. Cette réalité géographique lui confère un **ancrage fort dans le bassin amazonien**. Bien qu'elle n'en représente que 4 % de la superficie totale avec ses 83 534 km², la Guyane constitue 16 % du territoire de la France hexagonale.
- Elle partage ses frontières terrestres et fluviales avec deux pays : le Suriname à l'ouest, et le Brésil au sud et à l'est. La frontière avec l'État brésilien d'Amapá est d'ailleurs la plus longue frontière terrestre de la France.



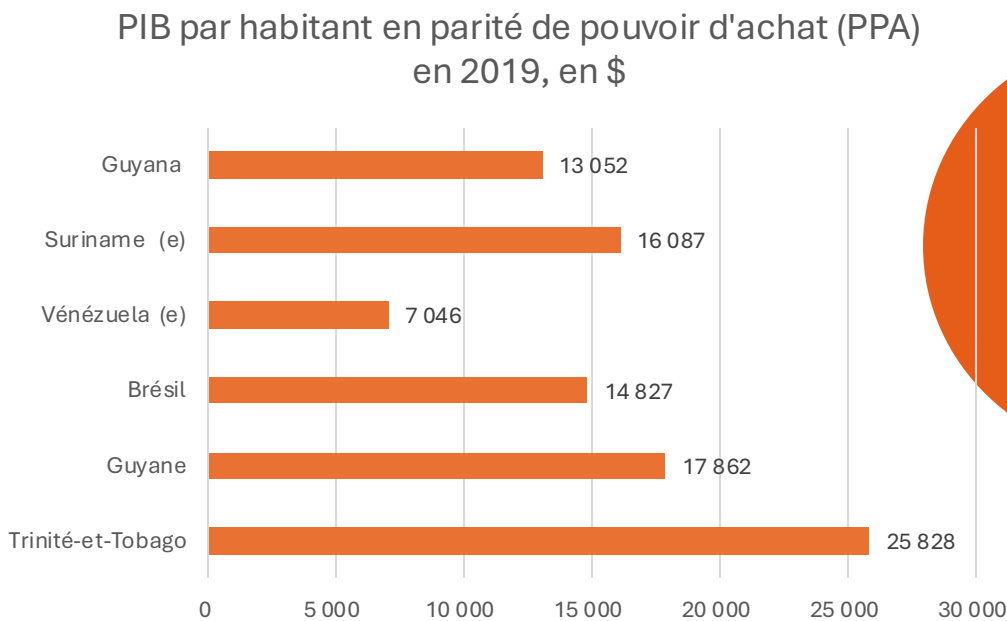
Source carte

La Guyane se situe donc à l'intersection de plusieurs espaces : région française et européenne, la Guyane cumule plusieurs appartenances : département-région d'outre-mer (DROM), région ultrapériphérique (RUP) de l'Union européenne, ancrée dans l'espace sud-américain tout en conservant des attaches profondes avec la Caraïbe sur les plans historique, culturel et migratoire.

2. La Guyane dans son environnement régional

La Guyane, un DROM singulier au cœur de l'Amérique du Sud

- La Guyane, département et région d'outre-mer (DROM) régit par l'article 73 de la Constitution, partage le cadre juridique national, mais dispose d'une faculté d'adaptation pour tenir compte de ses spécificités locales.
- Seule région française située sur le continent sud-américain, la Guyane partage des caractéristiques économiques proches de ses voisins directs. Son produit intérieur brut par habitant, mesuré en parité de pouvoir d'achat (PPA), est comparable à celui des États frontaliers (Brésil et Suriname).



[e] estimation ; World Economic Outlook database avril 2021 ; FMI ; Insee

14^{ème} sur 34

Rang de la Guyane (PIB/hab) mesuré en PPA en zone caribéo-latino-américaine.

Les Objectifs de Développement Durable (ODD)

- **En tant que territoire français et européen, la Guyane est directement concernée par la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD).** Elle partage les grands objectifs de l'Agenda 2030, tout en étant confrontée à des défis spécifiques liés à sa biodiversité exceptionnelle et ses vulnérabilités sociales. Ses politiques publiques en matière de coopération, de transition écologique ou encore de développement solidaire participent pleinement à l'atteinte de plusieurs ODD, en particulier ceux relatifs à l'éducation (ODD 4), à la réduction des inégalités (ODD 10), à la lutte contre le changement climatique (ODD 13), à la préservation de l'environnement (ODD 15), ou encore au développement de partenariats territoriaux (ODD 17).

3. Panorama de la coopération en Guyane

L'appartenance européenne

Carte des régions ultrapériphériques

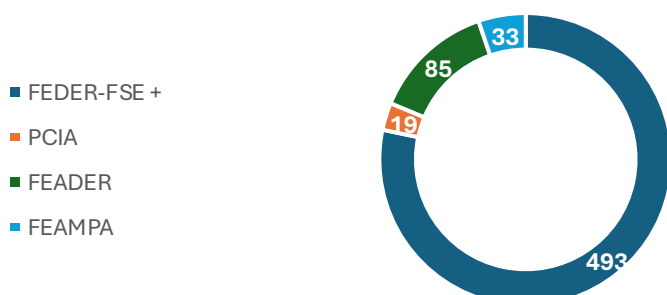


Source : Commission européenne

La Guyane, région ultra-périphérique (RUP) : entre appartenance européenne et isolement régional

- La Guyane fait partie des 9 régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union européenne définies par l'article 349 du Traité sur le fonctionnement de l'UE. Ce statut lui permet d'accéder aux principaux fonds structurels européens (FEDER, FSE, FEAMP, FEADER) et de bénéficier, dans certains cas, d'adaptations au titre des « caractéristiques et contraintes particulières des régions ultrapériphériques ».
- Toutefois, cette intégration européenne comporte aussi des freins. L'application de normes communautaires — notamment sanitaires, environnementales ou techniques — peut freiner les dynamiques économiques en complexifiant les échanges et les approvisionnements avec les pays de la région.
- En raison de son statut européen et de ses liens institutionnels avec la France, la Guyane reste largement tournée vers l'Union européenne, ce qui limite son intégration économique et institutionnelle dans son environnement régional immédiat (Brésil, Suriname, Caraïbe).

Enveloppe des fonds européens pour la Guyane entre 2021 et 2027 (En million €, source CTG)



630 M€

Fonds européens pour la Guyane sur la période 2021-2027

3. Panorama de la coopération en Guyane

L'appartenance européenne

Au titre de l'article 349 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, la Guyane bénéficie de dispositifs spécifiques appliqués aux régions ultrapériphériques. Parmi eux, le Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI), financé par le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA), adapte la politique agricole commune aux réalités économiques et géographiques des Outre-mer. Ce programme représente un soutien global d'environ **321 millions d'euros par an** pour l'ensemble des RUP françaises, dont près de **10 millions d'euros alloués à la Guyane**.

3%

Enveloppe du POSEI allouée à la Guyane

Zoom

La stratégie de l'Union européenne pour ses régions ultrapériphériques

La stratégie européenne pour les régions ultrapériphériques vise à répondre à leurs besoins spécifiques et à exploiter pleinement leur potentiel. Elle cherche à stimuler la compétitivité et l'innovation dans des secteurs clés (agriculture, pêche, tourisme), tout en renforçant la coopération avec les pays voisins. La version renouvelée « **Donner la priorité aux citoyens, assurer une croissance durable et inclusive, libérer le potentiel des régions ultrapériphériques** », adoptée en 2022, s'appuie sur de larges consultations et s'articule autour de **cinq piliers**: tirer parti des atouts des RUP, soutenir leur transition économique, approfondir la coopération régionale, améliorer la gouvernance et le dialogue avec les institutions, et renforcer les dispositifs de soutien.

Les freins normatifs liés aux normes et à l'appartenance à l'UE

Ces contraintes normatives sont perçues comme un frein majeur à l'insertion régionale et contribuent à la cherté de la vie.

- **Contraintes découlant de la réglementation européenne :**
 - **Normes de construction et matériaux :** l'obligation d'utiliser des matériaux marqués CE ou NF, souvent importés de zones très éloignées, augmente les coûts de construction et de transport
 - **Normes agroalimentaires et sanitaires :** la difficulté de l'approvisionnement régional.
 - **Réglementation sur les transferts de déchets :** la législation européenne récente sur le transfert de déchets (comme le plastique) a durci les règles d'exportation vers les pays hors OCDE ou hors UE (pays souvent voisins des RUP).
- **Contraintes découlant des accords commerciaux de l'UE avec les pays tiers :**
 - **Accords de partenariat économique (APE) :** les APE négociés avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) ne prennent pas suffisamment en compte les intérêts des outre-mer.
 - **Défaut d'association aux négociations :** les RUP sont généralement absentes du processus décisionnel européen concernant les négociations commerciales.

3. Panorama de la coopération en Guyane

Le cadre juridique de l'action internationale des collectivités

Le cadre juridique français

1982 – Loi du 2 mars 1982 (article 65)

- Cette loi marque un premier jalon en reconnaissant la capacité des collectivités territoriales à mener une action internationale, initialement réservée aux régions, dans le cadre de la décentralisation.

1992 – Loi Thiollière du 6 février 1992

- Cette loi consacre la notion de coopération décentralisée, désormais ouverte à l'ensemble des collectivités territoriales. Elle est codifiée à l'article L.1115-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), qui sera modifié par la suite, notamment par la loi du 2 février 2007.

2000 – Loi d'orientation pour l'Outre-mer (LOOM) n°2000-1207 du 13 décembre 2000

- Cette loi introduit des dispositions spécifiques aux collectivités d'outre-mer, en reconnaissant leurs particularités géographiques, économiques et diplomatiques, et en leur ouvrant la possibilité de développer une action de coopération régionale adaptée à leur environnement.

2016 – Loi n°2016-1657 du 5 décembre 2016

- Cette loi élargit le cadre de la coopération décentralisée. Elle renforce les outils juridiques à disposition des collectivités, notamment en outre-mer, en leur permettant de s'intégrer pleinement dans leur environnement régional. Elle dépasse la seule logique de coopération décentralisée pour inclure d'autres formes d'action internationale, notamment via des partenariats stratégiques, des conventions, et des dispositifs transfrontaliers spécifiques.

La loi Letchimy de 2016 autorise les collectivités d'outre-mer à pouvoir dialoguer et développer des axes de coopération avec leurs pays voisins.

Le cadre juridique de l'action internationale de la Guyane repose donc sur une double assise : le droit français qui confère des compétences étendues mais sous le contrôle prépondérant de l'État, et le droit européen qui permet des adaptations législatives et l'accès à des financements spécifiques.

Ce cadre, bien qu'ayant considérablement évolué pour mieux intégrer les collectivités ultramarines, reste **marqué par les défis liés à l'articulation entre une appartenance française et européenne de la Guyane et la recherche d'une meilleure intégration régionale du territoire.**

3. Panorama de la coopération en Guyane

Les réseaux de coopération

Une région densément structurée ... mais une intégration partielle de la Guyane

De nombreuses organisations structurent la coopération régionale. Si la Guyane en partage les enjeux, son intégration reste limitée en raison de son statut de territoire non souverain.

- **CARICOM** (Communauté caribéenne ou des Caraïbes) : 21 États et territoires associés. Ses objectifs sont principalement économiques. Le Guyana et le Suriname en sont membres. La Guyane ambitionne un statut de membre associé.



- **OEA** (Organisation des États américains) : regroupe 35 États indépendants d'Amérique. La Guyane ne peut y siéger directement car seul l'État français est reconnu.



- **ACTO** (Organisation du traité de coopération amazonienne) : créée en 1995 par 8 États partageant le bassin amazonien, elle vise à préserver la forêt amazonienne et à gérer ses ressources de manière rationnelle. La Guyane n'est pas représentée au sein de l'ACTO car la France n'est pas signataire du traité fondateur.



- **AEC/ACS** (Association des États de la Caraïbe) : structure de coopération entre États de la région caribéenne, « dont l'objectif est de promouvoir la consultation, la coopération et l'action concertée entre tous les pays de la Caraïbe ». La Guyane y est intégrée via un statut de membre associé.



Bien qu'ancrée dans l'espace amazonien et caribéen, **la Guyane reste partiellement intégrée aux principales organisations régionales, du fait de son absence de souveraineté.** Cette situation limite sa participation aux coopérations stratégiques régionales, notamment dans les domaines de l'économie, de l'environnement, du développement durable. Représentée par la France dans plusieurs instances, la Guyane peine à faire entendre ses singularités.

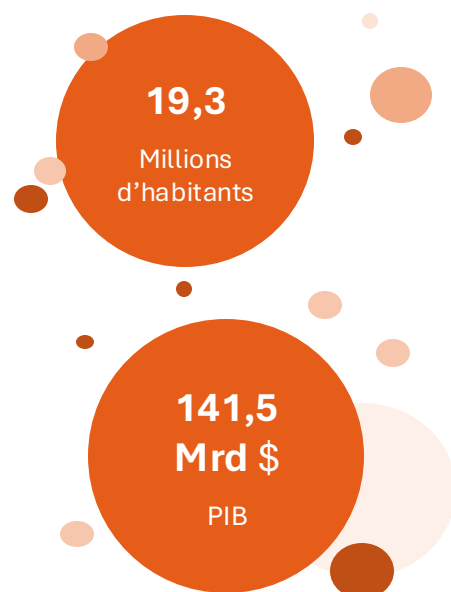
Pour dépasser cette contrainte, la Guyane gagnerait à définir une stratégie internationale adaptée à ses objectifs et à co-construire avec l'État une diplomatie multimodale, capable de conjuguer les échelles locale, régionale et internationale.

3. Panorama de la coopération en Guyane

Focus sur la Communauté caribéenne (CARICOM)



- Elle a été créée en août 1973. Elle a pour objectifs la création d'une zone de libre échange. Elle vise aussi à : construire de solides liens interétatiques et faciliter les échanges commerciaux et économiques, améliorer le niveau de vie dans les Caraïbes en développant une zone économique forte, ...
- Elle repose sur **quatre piliers** :
 1. L'intégration économique,
 2. La coordination des politiques étrangères,
 3. Le développement humain et social,
 4. La sécurité.



La CARICOM rassemble aujourd'hui 21 pays :

Les Etats membres de la Caricom :

Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Montserrat, Sainte-Lucie, Saint-Kitts & Névis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname.

→ 15 Etats membres

Les Etats, territoires associés :

Anguilla, Bermudes, îles Vierges britanniques, îles Caïmans, îles Turks Caïcos, Martinique.

→ 6 Etats/territoires associés



L'assemblée plénière de la Collectivité territoriale de Guyane qui s'est tenue le 27 juin 2025 a été l'occasion pour les élus du territoire de réaffirmer leur **volonté d'intégrer la Communauté des Caraïbes (Caricom) en tant que membre associé.**

3. Panorama de la coopération en Guyane

Les dispositifs de financement des projets de coopération et solidarité internationale

Financements nationaux

- **Appels à projets de la DCTCIV** : La délégation pour les collectivités territoriales et la société civile (DCTCIV) propose des appels à projets pour soutenir les initiatives de coopération décentralisée des collectivités territoriales françaises. Ces appels à projets peuvent être thématiques, géographiques ou généralistes, et sont ouverts aux collectivités souhaitant développer des partenariats internationaux.
- **Fonds de coopération régionale (FCR)** : Institués par la Loi d'orientation sur l'outre-mer et le décret n° 2001-314, les FCR contribuent à l'insertion des DROM dans leur environnement géographique et concourent aux actions de coopération économique, sociale et culturelle avec les pays de la région. La Guyane bénéficie d'une dotation annuelle moyenne de 100 000 à 150 000€. Le FCR Guyane est mis en œuvre sous la forme d'un appel à projets permanent. Il cofinance des projets portés par un porteur de projet situé en Guyane ayant au moins un partenaire étranger dans l'environnement régional.
- **Fonds d'Expertise Technique et d'Échanges d'Expériences (FEXTE)** : Fonds de l'AFD qui finance des projets de coopération technique dans les pays d'intervention de l'AFD, mobilisant l'expertise et le savoir-faire français.
- **Fonds d'échanges à but éducatif culturel et sportif (FEBECS)** : finance principalement la mobilité des associations et établissements scolaires guyanais souhaitant se déplacer vers l'hexagone, les DROM ou vers les pays de la zone prioritaire d'échanges (Suriname, Guyana, Brésil, ...)
- **Coopérations Régionales Ultra Marines (COREOM)** : est un dispositif dont l'objectif est de soutenir les dynamiques de coopération internationale portées par les associations des territoires français ultramarins, à l'échelle internationale et régionale. Le programme COREOM combine un dispositif d'information et d'accompagnement de proximité des associations ultramarines. Il offre des subventions comprises entre 25 000€ et 120 000€ pour des projets de solidarité et de coopération portés à l'international sur une durée comprise entre 6 et 12 mois.

3. Panorama de la coopération en Guyane

Les dispositifs de financement des projets de coopération et solidarité internationale

Financements européens

- **Interreg Amazonie** : Le programme soutient le développement intégré du plateau des Guyanes et le renforcement de la coopération régionale entre la Guyane française, le Guyana, le Suriname et les états brésiliens de l'Amapá, du Pará et de l'Amazonas. Le dispositif est porté par la Collectivité Territoriale de Guyane, en sa qualité d'autorité de gestion.
- **Interreg Caraïbes** : est un programme de Coopération Territoriale Européenne permettant aux opérateurs de Guadeloupe, Guyane, Martinique et Saint-Martin, de mettre en œuvre des projets de coopération avec leurs voisins de la Caraïbe. Le dispositif est porté par la Région Guadeloupe, en sa qualité d'autorité de gestion.
- **Erasmus +** : est un programme européen qui soutient l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Il permet notamment la mobilité des étudiants, enseignants, apprentis et jeunes, ainsi que le développement de projets de coopération entre établissements et organisations en Europe et au-delà.
- **Horizon Europe** : est le programme de l'UE pour la recherche et l'innovation recherche et innovation. Ce dispositif est caractérisé par une grande ouverture à la coopération internationale, présentant des opportunités majeures pour les acteurs européens qui souhaitent développer leur réseau de partenaires internationaux.
- **Europe Creative** : est le programme de l'Union européenne dédié au soutien des secteurs culturels et créatifs. Il finance des projets favorisant la coopération artistique, la circulation des œuvres et des artistes, et le développement de réseaux européens.

Mécanismes spécifiques

- **Dispositif du 1%** : permet aux collectivités, syndicats et agences de l'eau de consacrer jusqu'à 1 % de leur budget eau et assainissement, déchets, énergie ou transports et mobilité à des actions de solidarité internationale et de coopération décentralisée dans ces domaines.
- **Fonds de solidarité** : à la suite d'une crise frappant un territoire, à la demande de ses membres et de ses partenaires, Cités Unies France lance un appel aux dons aux collectivités territoriales, notamment celles de son réseau. Le dispositif repose sur l'impulsion donnée par les collectivités territoriales françaises qui souhaitent s'inscrire dans une réponse coordonnée face à une crise. Ces collectivités constituent le premier maillon des fonds de solidarité.
 - Exemples : initiative de Cités Unies France en réponse à la crise Covid-19 pour soutenir les pays africains ; fonds de solidarité Haïti suite au séisme de 2010

3. Panorama de la coopération en Guyane



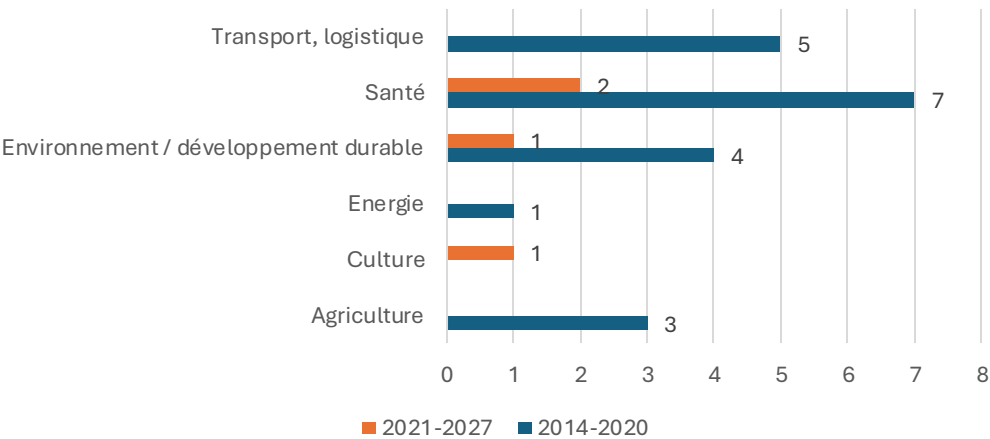
Le programme Interreg Amazonie

- Le programme **Interreg** constitue le principal outil financier de l'Union européenne pour la coopération régionale. Sur la période 2021-2027, deux volets concernent directement la Guyane : **Interreg Caraïbes**, doté de 67 M€, et **Interreg Amazonie**, doté de 19 M€.
- Lors de la programmation 2014-2020, **20 projets** ont été financés, portés majoritairement par des établissements publics (Grand Port Maritime, Office de l'Eau, Centre Hospitalier de Cayenne, CIRAD, Parc Amazonien, etc.). Cette tendance se confirme dans la programmation actuelle : au 16 décembre 2024, **4 projets** avaient déjà été soutenus, dont trois par des établissements publics et un par une entreprise privée.
- Les domaines les plus représentés sont la **santé (9 projets)**, le **transport et la logistique (5 projets)**, ainsi que **l'environnement et le développement durable (5 projets)**

Répartition des projets par type de porteurs (Source - CTG au 16/12/2024)

	2014-2020	2021-2027
Association	4	
Collectivité	2	
Entreprise	2	1
Etablissement public	8	1
Etablissement public de santé	4	2
Total général	20	4

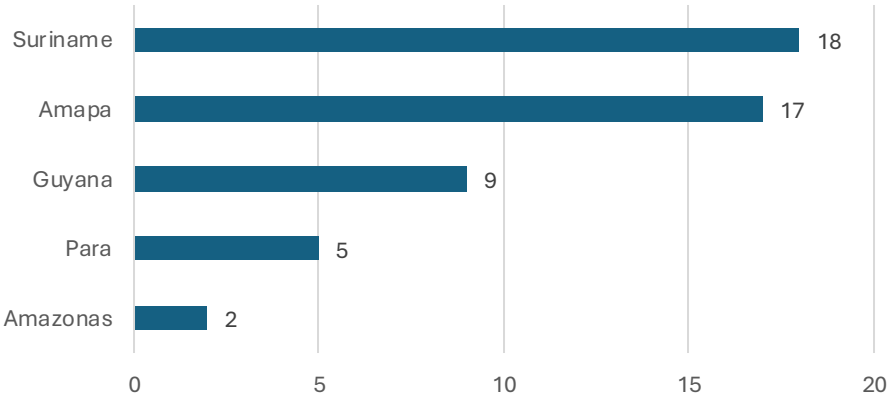
Répartition des projets Interreg par thématiques (Source - CTG au 16/12/2024)



17,5 M€
Contributions de l'UE aux projets Interreg sur la période 2014-2020

Les données mettent en évidence la prépondérance des partenariats transfrontaliers : **le Suriname et l'Amapá** se distinguent comme les principaux territoires associés aux projets Interreg, devant les autres territoires voisins du plateau des Guyanes.

Territoires concernés par les projets Interreg depuis 2014



Le programme témoigne d'une dynamique de coopération concrète entre la Guyane et ses voisins, **bien que portée essentiellement par des acteurs publics ou associatifs.**

3. Panorama de la coopération en Guyane

Les coopérations transfrontalières Cadre général

La Guyane, seule collectivité française d'outre-mer à **caractère continental**, partage ses frontières avec le Brésil (700km sur le fleuve Oyapock) et le Suriname (520km sur le fleuve Maroni). Ces 2 fleuves structurent le territoire et organisent la vie économique et sociale des populations.

Ces frontières ne constituent pas seulement des limites administratives mais aussi des **espaces de vie partagés**, à la fois économiques, culturels, familiaux

Instances de coopération

- La coopération régionale de la Guyane est structurée autour de plusieurs instances, en particulier avec le Brésil et le Suriname.
- Deux instances ont été créées pour faciliter la coordination transfrontalière :
 - **Commissions mixtes transfrontalières (CMT)** : France-Brésil et France-Suriname (elle s'est réunie 1 fois, le 24 novembre 2009),
 - **Les Conseils du Fleuve** : Oyapock et Maroni, composés de représentants des pouvoirs publics de chaque Etat membre, de représentants de la société civile issus de la région frontalière concernée et d'experts indépendants;

14

Nombre de
CMT France-
Brésil
organisées

7

Réunions du
Conseil du
Fleuve de
l'Oyapock

1

Nombre de
CMT France-
Suriname
organisées

15

Réunions du
Conseil du
Fleuve du
Maroni

La Collectivité Territoriale de Guyane dispose de **trois antennes permanentes** au Brésil (Macapa et Belém) et au Suriname (Paramaribo), dont les missions sont notamment de renforcer les priorités du Programme de Coopération Interreg Amazonie (PCIA) et de favoriser l'insertion de la Guyane dans son environnement régional.

3. Panorama de la coopération en Guyane

Les coopérations transfrontalières

Domaines de coopération et exemples de projets



Guyane / Brésil (*principalement l'Etat de l'Amapa*)

- **Domaines de coopération** : la coopération s'est progressivement structurée autour d'enjeux très concrets et couvre aujourd'hui des domaines très variés (santé, environnement, éducation, économie, sécurité, ...).
- **Exemples de projets de coopération** :
 - **Semaine de la santé transfrontalière** (2024) : visant à promouvoir la santé, l'accès aux soins, la vaccination, la périnatalité, à lutter contre les maladies tropicales et infectieuses.
 - **Foire internationale d'Oyapock** : vente de produits, lien entre les entrepreneurs brésiliens et guyanais
 - **Missions d'affaires et mise en réseau d'entrepreneurs**



Guyane / Suriname

- **Domaines de coopération** : la coopération s'articule autour des priorités partagées, dans une logique de développement équilibré des territoires riverains du Maroni.

Les infrastructures maritimes figurent parmi les priorités : le fleuve Maroni constitue une artère de vie quotidienne et assure la traversée des personnes (travailleurs, élèves, commerçants) autant que des marchandises (riz, bois, aliments pour le bétail, etc.).

- **Exemples de projets de coopération** :
 - **Construction de la cale d'Albina** : visant à fluidifier les liaisons entre les deux rives), modernisation des infrastructures portuaires et construction d'un nouveau bac de grande capacité (le Malani, livré en 2022)
 - **Le projet Bio-Plateaux entre la Guyane, le Suriname et l'Etat d'Amapa** : surveillance de la qualité de l'eau, préservation de la biodiversité et lutte contre la déforestation)
 - **Journées françaises à Paramaribo** : événements autour de la culture, de la langue, de l'histoire, etc.

3. Panorama de la coopération en Guyane

Les coopérations transfrontalières

Domaines de coopération

Une criminalité transfrontalière aux multiples facettes

La Guyane partage près de 1 200 kilomètres de frontières poreuses avec le Brésil et le Suriname . Ce contexte particulier a favorisé l'émergence d'une criminalité transfrontalière diversifiée : orpaillage illégal, trafics de stupéfiants, criminalité environnementale et violences liées aux bandes armées.

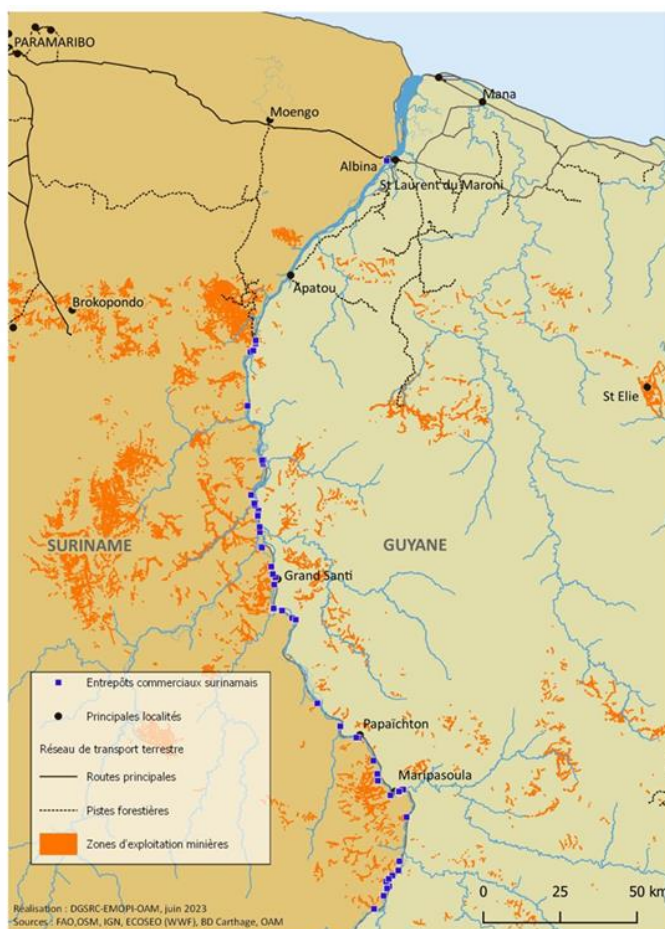
L'orpaillage illégal : le moteur d'un écosystème criminel transnational

L'orpaillage illégal n'est pas un phénomène isolé ; il est le pivot d'un vaste écosystème criminel qui prospère dans la région. Principalement mené par des orpailleurs brésiliens, les *garimpeiros*, il est rendu possible par un soutien logistique et financier fourni, bien qu'indirectement, par des acteurs et réseaux chinois implantés au Suriname (Comptoirs et réseaux transnationaux chinois, moteurs de l'orpaillage illégal en Guyane française, Fondation pour la Recherche Stratégique, 2023).

Un soutien logistique structuré par des acteurs chinois

Près de **120 comptoirs chinois**, établis le long de la rive surinamaïse du fleuve Maroni, constituent la véritable artère logistique de l'orpaillage illégal. Ces commerces assurent un approvisionnement continu en matériel (moteurs, pompes, quads) et en biens du quotidien (carburant, mercure, nourriture) aux quelques **300 sites illégaux actifs en Guyane**. Des hubs logistiques majeurs, comme le village informel d'Albina 2, sont devenus des plaques tournantes pour tous les trafics, incluant la prostitution et les stupéfiants.

Comptoirs chinois établis le long du Maroni et sites aurifères actifs



Source : Comptoirs et réseaux transnationaux chinois, moteurs de l'orpaillage illégal en Guyane française, Fondation pour la Recherche Stratégique, 2023

70 M€

Coût annuel des actions de répressions de l'Etat contre l'orpaillage illégal

500 M€

Préjudice annuel pour l'économie et les finances publiques causé par l'orpaillage illégal

3. Panorama de la coopération en Guyane

Les coopérations transfrontalières Domaines de coopération

Une coopération sécuritaire structurée mais asymétrique

La coopération franco-brésilienne s'appuie sur le **Centre de Coopération Policière (CCP) de Saint-Georges-de-l'Oyapock**, créé en 2010, qui regroupe les forces françaises et brésiliennes pour lutter contre la criminalité transfrontalière. Malgré son rôle stratégique, le centre souffre d'un manque de moyens matériels et humains, et les accords bilatéraux de 2008 et 2009 sur la lutte contre l'orpaillage illégal restent non ratifiés par le Brésil, limitant la portée opérationnelle des interventions conjointes.

Sur la frontière ouest, la coopération franco-surinamaïse a franchi une étape majeure avec **l'entrée en vigueur en 2022 de l'accord bilatéral de coopération policière et judiciaire**. Cet accord a permis la mise en place de patrouilles conjointes et une meilleure coordination des actions contre l'orpaillage illégal. Néanmoins, le déséquilibre des moyens entre les deux rives du Maroni reste marqué, le Suriname disposant de peu de capacités opérationnelles face à des réseaux bien organisés, notamment chinois.

Un **projet de Centre de Coopération Policière et Douanière (CCPD)** entre Saint-Laurent-du-Maroni et Albina est à l'étude, afin de renforcer l'échange d'informations et la formation commune, mais il reste encore au stade de discussion politique. Avec le Guyana, la coopération reste limitée mais progresse autour d'accords d'entraide judiciaire et d'initiatives conjointes en matière de sécurité maritime.

Une coopération judiciaire en progression

Sur le plan judiciaire, la coopération se concentre sur l'entraide légale et la gestion des détenus étrangers, majoritairement originaires des pays voisins. Le **centre pénitentiaire de Rémire-Montjoly** accueille plus de 450 détenus étrangers (*La circulation des biens et des personnes dans le cadre de la coopération transfrontalière entre la Guyane, le Brésil, le Suriname et le Guyana – CESECE Guyane, 2023*), dont la majorité sont brésiliens et surinamais. Des conventions de transfèrement ont permis plusieurs reconduites vers leurs pays d'origine. L'échange d'informations judiciaires s'améliore, notamment avec l'accord franco-surinamais sur les procédures pénales transfrontalières (auditions, perquisitions, écoutes), mais la **légalisation française sur la protection des données** (CNIL) limite encore la circulation du renseignement et la constitution de bases de données commune.

La coopération judiciaire et sécuritaire en Guyane demeure confrontée à plusieurs défis structurels. Les asymétries entre cadres juridiques nationaux, la lenteur de ratification des accords bilatéraux — notamment avec le Brésil — et le manque de moyens humains et logistiques freinent encore la pleine efficacité des dispositifs. La création d'un dispositif de renseignement amazonien et une meilleure coordination entre forces régionales (opérations conjointes) constituent des priorités pour les acteurs régionaux.

3. Panorama de la coopération en Guyane



Les coopérations transfrontalières Zoom sur la coopération Guyane-Brésil



Contexte et cadre de la coopération

- **Une frontière stratégique** : la Guyane partage avec le Brésil, et plus spécifiquement l'Etat de l'Amapa, sa plus longue frontière terrestre et fluviale (plus de 700 km sur le fleuve Oyapock).
- La frontière Guyane-Brésil est souvent qualifiée de frontière « Nord-Sud » en raison des flux migratoires du Brésil vers la Guyane et des disparités géoéconomiques. Malgré cette asymétrie, la coopération est perçue comme une **opportunité « gagnant-gagnant »**.
- La coopération transfrontalière franco-brésilienne s'appuie sur **l'article 6 de l'accord-cadre de coopération signé entre la France et le Brésil le 28 mai 1996**, qui a officiellement reconnu l'existence d'une frontière et d'une contiguïté entre les deux pays.

Les instances de la coopération franco-brésilienne

- **Antennes de la Collectivité Territoriale de Guyane au Brésil**
- **Commission mixte transfrontalière (CMT) depuis 1997** : instance de dialogue France-Brésil sur les enjeux frontaliers et de coopération. La 14^e édition s'est tenue le 11 juin 2025.

→ Principales thématiques de dialogue de la CMT

Environnement, santé, éducation, culture et tourisme

Via les projets à mettre en œuvre dans le cadre du PCIA 2021-2027

Sécurité

Lutte contre l'orpaillage et la pêche illégale, coopération policière et judiciaire, développement d'opérations militaires conjointes sur la frontière

Circulation des personnes et des biens

Fonctionnement et entretien du pont de l'Oyapock, amélioration des infrastructures de transport, régulation douanière, flux migratoires

- **Conseil du fleuve Oyapock** : crée dans le cadre de la CMT, il s'agit d'une instance de dialogue spécifique avec les autorités de l'Etat de l'Amapa. La 7^e réunion s'est tenue le 12 février 2025.

→ Dans le cadre de cette 7^e réunion, 10 propositions ont été adoptées et seront transmises à la CMT

Santé

Poursuite des actions déjà engagées et organisation d'une semaine transfrontalière consacrée aux droits des femmes

Environnement

Réseau Bio-Plateaux, opportunités de collaboration en matière d'économie circulaire

Agriculture

Coopération technique et formation des agriculteurs

Education

Partage de connaissances entre enseignants et élèves et accueil d'étudiants en français langue étrangère de l'université de l'Amapá à la cité scolaire de Saint-Georges.

Economie

Vente à la foire internationale d'Oyapock, organisation d'une 2nd édition de la foire transfrontalière et organisation d'une journée de tourisme transfrontalier

3. Panorama de la coopération en Guyane



Les coopérations transfrontalières Zoom sur la coopération Guyane-Suriname



Contexte et cadre de la coopération

- **Une frontière fluviale partagée** : la Guyane partage avec le Suriname une frontière de 520km sur le fleuve Maroni. Cette frontière, la 5^{ème} plus grande frontière terrestre de la France, implique des enjeux conjoints en matière d'infrastructures (bac international, services hospitaliers, ...) et de sécurité (lutte contre les trafics et l'orpaillage illégal).
- La coopération bilatérale s'appuie notamment sur une « Déclaration entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Suriname sur la coopération transfrontalière » signée le 24 novembre 2009.
- En septembre 2018, une commission commune a été créée par un accord-cadre de coopération d'amitié. Cet accord constitue le cadre institutionnel de la coopération bilatérale en matière de développement économique, commercial, financier, industriel, agricole, sanitaire, environnemental, scientifique, technique, éducatif, culturel et de sécurité etc.
- Un protocole additionnel a été signé le 15 mars 2021 pour délimiter les trois premiers segments de la frontière depuis l'estuaire du Maroni, mettant fin à une longue période d'incertitude sur le tracé frontalier et renforçant la coopération.

Les instances de la coopération Guyane-Suriname

- **Le Conseil du fleuve Maroni** : instauré en 2009, il s'agit d'un organe de dialogue qui aborde les enjeux communs aux deux rives du fleuves. La 15^e réunion du Conseil s'est tenue le 6 décembre 2024 à Paramaribo.

→ Principales thématiques abordées en 2024

Gestion du fleuve Maroni et service de liaison maritime Gabrielle

Gestion de la CTG, maintenance des infrastructures, création d'un pass frontalier pour les riverains

Environnement et sécurité

Sensibilisation à la gestion des déchets, observatoire commun d'un bassin versant par Bio-Plateaux, études sur la qualité des eaux et pollutions)

Aménagements portuaires et réglementation

Amélioration des infrastructures surinamiennes, développement d'une gare fluviale optimisée

Projets d'intégration et de coopération économique

Réhabilitation des sites d'orpaillage, élimination du mercure, enregistrement des pirogues par le Suriname, application des réglementations de sécurité

- **La Commission commune a été créée en 2018.** Coordonnée par les ministères des affaires étrangères des deux Etats, elle a vocation à se réunir périodiquement et alternativement en France et au Suriname.
- **L'Antenne de la CTG à Paramaribo** : permet de dynamiser la coopération Interreg Amazonie et favoriser l'insertion de la Guyane dans son environnement.

3. Panorama de la coopération en Guyane



Les coopérations transfrontalières Les autres formes de coopération

Le Guyana, un partenaire régional en devenir



Bien que le Guyana ne partage pas de frontière terrestre directe avec la Guyane française, il s'intègre de plus en plus dans **les dynamiques régionales du Plateau des Guyanes**.

Membre de l'espace de coopération du **Programme de Coopération Interreg Amazonie (PCIA) 2021-2027**, il participe aux échanges aux côtés de la Guyane, du Suriname et de trois États brésiliens (Amapá, Pará, Amazonas). Pour accompagner cette intégration, la **Collectivité Territoriale de Guyane** dispose d'une antenne à Paramaribo, qui facilite les échanges avec les porteurs de projets du Guyana.

Les **secteurs stratégiques** de coopération portent principalement sur :

- **L'environnement** : préservation des forêts, lutte contre l'utilisation du mercure et accompagnement des communautés autochtones vers des moyens de subsistance durables.
- **La culture et la francophonie** : l'Alliance française de Georgetown joue un rôle important dans la diffusion de la langue et de la culture françaises, en organisant régulièrement des événements et des rencontres.
- **Le sport et la jeunesse** : les Jeux inter-guyanais renforcent les liens sociaux et culturels entre la Guyane française, le Guyana et le Suriname.

Enfin, de récents **développements diplomatiques** témoignent d'un rapprochement accru. La première visite d'un ministre français des Affaires étrangères au Guyana en 2024 a marqué une étape importante, aboutissant à l'annonce de l'ouverture prochaine d'une **ambassade de France à Georgetown** (septembre 2025) et à la création d'un **groupe de travail commun**. Ce dernier visera à renforcer les échanges dans des domaines tels que l'environnement, le transfert de technologies et le développement durable.

3. Panorama de la coopération en Guyane

Les coopérations transfrontalières Les autres formes de coopération

Les liens avec les autres pays

Au-delà de ses voisins immédiats (Brésil, Suriname, Guyana), la Guyane entretient des liens avec d'autres pays du continent et de la Caraïbe, **souvent façonnés par des dynamiques migratoires, culturelles ou des initiatives diplomatiques françaises.**

Avec certains pays de la Caraïbes (Haïti, Sainte-Lucie)

- Les relations sont principalement façonnées par les liens démographiques, culturels et migratoires.
- Haïti est un partenaire privilégié en raison de la forte présence de ressortissants haïtiens sur le territoire guyanais.
- Des actions de coopération sont régulièrement menées dans les domaines de l'éducation, de la santé ou de l'aide au développement, souvent dans le but de contribuer à la stabilisation des flux migratoires.

Avec le Pérou

- Des échanges existent notamment en matière de protection de l'environnement
- Le Parc amazonien de Guyane a récemment intégré le réseau REDPARQUES, qui réunit les institutions responsables de la gestion des aires protégées d'Amérique latine

Avec la Colombie

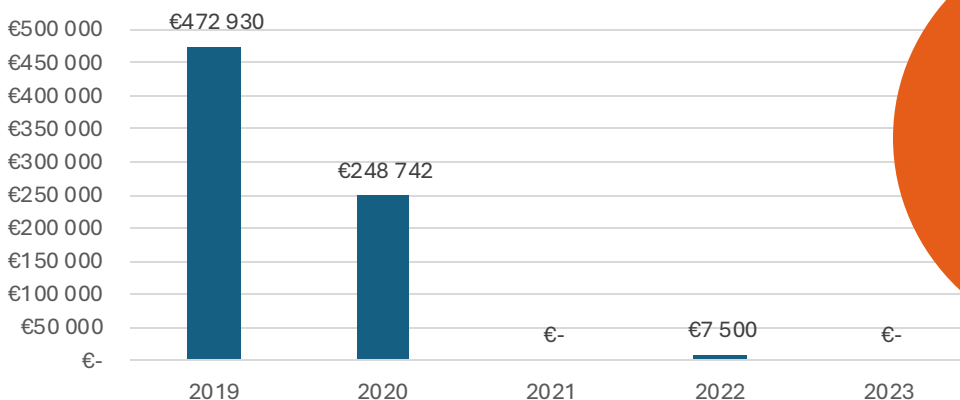
- Les liens se concentrent sur la lutte contre les trafics illicites dans les Caraïbes.
- Des opérations conjointes, comme celles menées en janvier 2024 entre le patrouilleur français La Combattante et le patrouilleur colombien ARC Victoria, renforcent l'interopérabilité entre les marines des deux pays.

3. Panorama de la coopération en Guyane

Les initiatives des collectivités locales

La Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD) a produit un « **Atlas de la coopération décentralisée et des autres actions extérieures** ». Cet atlas recense les actions internationales menées par les collectivités territoriales françaises : coopérations décentralisées (y compris les jumelages) et l'ensemble des actions ponctuelles ou non conventionnées. Cet outil permet également aux collectivités de déclarer leur aide publique au développement.

Aide publique au développement déclarée par les collectivités guyanaises (source Atlas de la coopération décentralisée)



1 141 469 €

Montant de l'Aide publique au développement déclaré par les collectivités d'outre mer en 2023

Zoom

En 2023, les communes de Macouria, Mana, Sinnamary et Maripa-Soula ont décidé de s'engager dans une stratégie commune de coopération décentralisée. Cette initiative vise à renforcer leurs capacités par l'échange de bonnes pratiques, à accroître l'impact de leurs actions grâce à des synergies en ingénierie, et à développer des projets structurants

Des projets concrets dans différents domaines (jeunesse, éducation, sport, ...) illustrent cette dynamique de coopération, en particulier, avec le Bénin;

- 18 jeunes en Service Civique international (9 Guyanais envoyés au Bénin, 9 volontaires béninois accueillis en Guyane) grâce au programme *Territoires Volontaires* de **France Volontaires**.
- La coopération entre la ville de Macouria et celle de Grand-Popo (Bénin) axée sur le développement des sports nautiques et l'apprentissage de la natation.

596 500 € d'aide ont été mobilisés par les membres du consortium pour 5 projets en 2024.

3. Panorama de la coopération en Guyane

Les initiatives associatives

En Guyane, on estime entre 5000 et 5500 associations actives en 2024. Ces associations font intervenir entre 38 000 et 42 000 bénévoles associatifs dont 16 000 à 17 000 chaque semaine (Recherche et Solidarité).

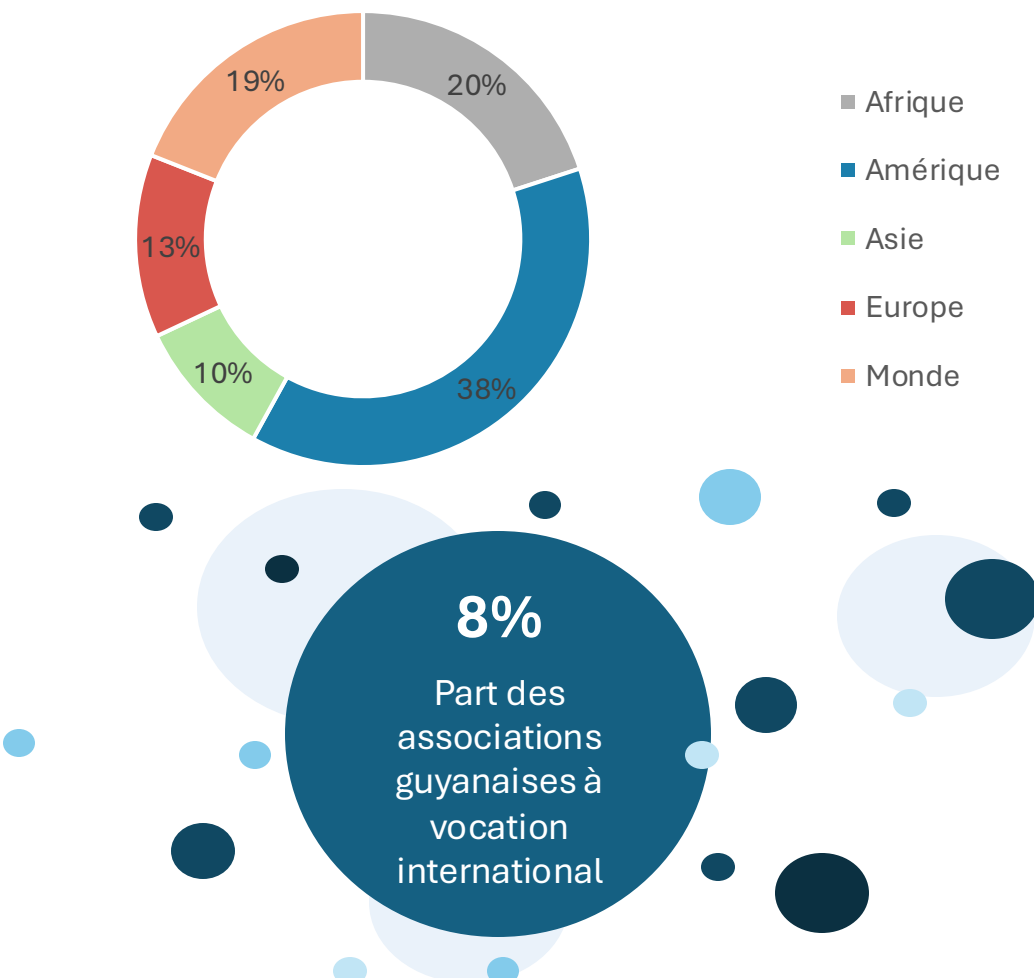
Les données présentées ci-après sont issues de l'analyse de l'objet social des associations depuis le Registre National des Associations (RNA). Elles datent du mois de mai 2025.

- **639 associations** à vocation internationale sont recensées en mai 2025 en Guyane.
- **¾ des associations** à vocation internationale de Guyane sont implantées au sein de la CACL, 15% (CCDS), 8% (CCOG) et 3% (CEEG)
- **Amérique** : 1^{ère} zone de coopération des associations guyanaises (38%), suivi par l'Afrique (20%)
- **Le Brésil, Haïti et le Suriname** sont les 3 principaux pays cibles des associations guyanaises
- Dans le cadre des échanges : à l'international **la culture, la solidarité le sport, les loisirs et l'éducation** sont les principaux domaines d'action des associations.

Zoom

Les données utilisées proviennent de l'analyse du RNA en date de mai 2025. Elles s'appuient sur les déclarations effectuées lors de l'enregistrement en préfecture des associations, et peuvent donc être obsolètes au moment de l'analyse.

Répartition des associations à vocation internationale par aire géographique



3. Panorama de la coopération en Guyane



Les initiatives de la société civile : une enquête pour mieux comprendre les dynamiques de coopération internationale



Enquête sur l'internationalisation de la Guyane

Réseau Régional Multi-Acteurs Guyane Coopération Internationale

L'enquête se déroule du **29 août au 14 septembre**.

🕒 Cela prend 2 minutes

Commencer

appuyez sur **Entrée** ↵



RESEAU GUYACOOP INTERNATIONALE

310 abonnés
1 mois

...

Donnez votre avis sur l'internationalisation de la Guyane !

Le Réseau Guyane Coopération Internationale, en partenariat avec l'Association des Maires de Guyane, lance une enquête pour mieux connaître les actions menées à l'international par les acteurs du territoire.

Votre contribution est importante pour :

- > Identifier les acteurs engagés
- > Valoriser les projets existants

Définir les priorités de la stratégie internationale de la Guyane

Dates de l'enquête : du 29 août au 7 septembre 2025

Répondez ici :

<https://lnkd.in/eZUkj9NF>



Une consultation en ligne, menée du **29 août au 7 septembre 2025** puis **prolongée jusqu'au 14 septembre**, avait pour objectif de **recenser et mieux comprendre les actions, projets et dynamiques de coopération internationale** portés par les acteurs du territoire.

Au total, **177 personnes** ont consulté le questionnaire en ligne et **30 y ont répondu de manière complète**.

Profil des répondants

Parmi les **30 répondants**, un peu plus de la moitié (**16**) déclarent **mener des actions en lien avec l'international**. Ces acteurs se répartissent entre **associations (7)**, **entreprises ou structures économiques (4)**, **établissements publics (3)** et **collectivités territoriales (2)**.

La majorité des structures interrogées sont implantées dans le **bassin de Cayenne (9)** et la **commune de Mana (4)**. Les autres répondants proviennent de **Kourou, Rémire-Montjoly et Sinnamary** (1 chacun), illustrant une répartition géographique encore concentrée sur le littoral.

A la question ouverte « **Types d'actions conduites à l'international?** » . L'analyse des réponses (16) met en évidence **une grande diversité d'initiatives** selon les profils des porteurs de projets. Les associations se distinguent par leur forte implication dans la mobilité internationale et la jeunesse (stages, Erasmus, service civique international, volontariat), mais aussi dans des actions de coopération culturelle et de formation. Les acteurs économiques concentrent leurs efforts sur des démarches commerciales ou de prospection et participent également à des salons et forums internationaux. Les collectivités territoriales, quant à elles, privilégient des partenariats institutionnels ou techniques, souvent dans une logique de coopération décentralisée Sud-Sud. Enfin, les établissements publics (parcs, offices, institutions culturelles...) mènent des actions ciblées autour de l'échange d'expertise, de la formation et du financement de projets.

3. Panorama de la coopération en Guyane

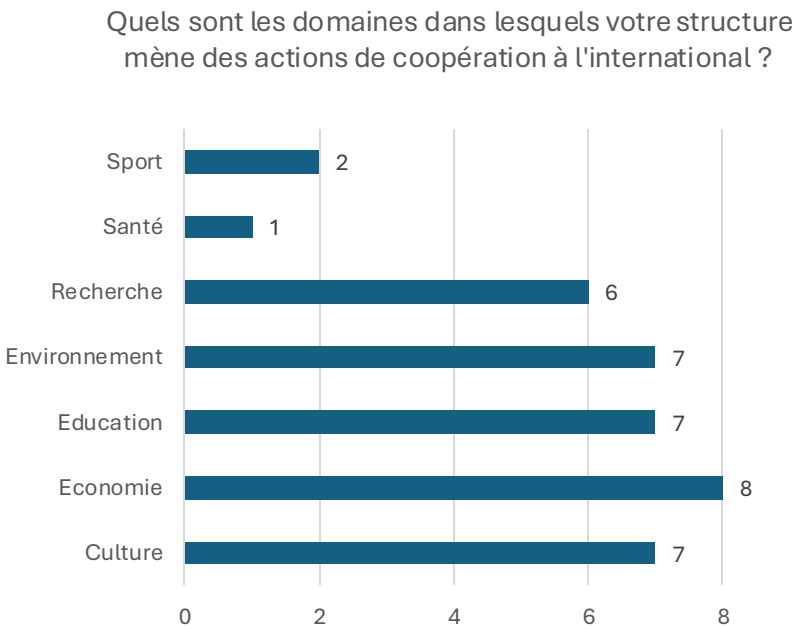


Les initiatives de la société civile : une enquête pour mieux comprendre les dynamiques de coopération internationale

Pays d'intervention actuels et passés

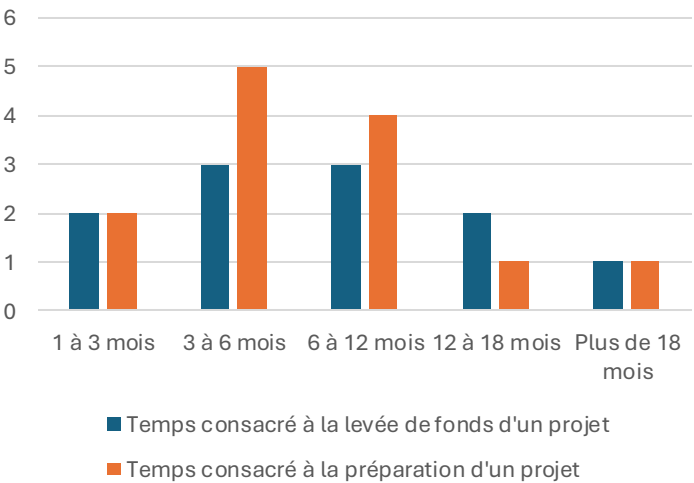
Les données recueillies montrent une **forte concentration géographique des coopérations actuelles autour du plateau des Guyanes**, avec en priorité le **Brésil** et le **Suriname**, cités chacun à plusieurs reprises, suivis du **Guyana**. Cette orientation confirme la **dimension transfrontalière** de l'action internationale menée depuis la Guyane, centrée sur ses voisins immédiats, mais également ouverte à quelques partenariats ponctuels en Afrique (Bénin, Sénégal, Gabon) et dans la Caraïbe (Guadeloupe).

Les **anciens pays d'intervention** traduisent une **diversification historique plus large**, incluant des coopérations passées avec le **Québec**, **l'Europe (Italie, Croatie, Grèce)**, la **Caraïbe (Cuba, République dominicaine, Haïti, Martinique, Sainte-Lucie, Trinidad)** et **l'Asie**. Cette évolution semble marquer un **recentrage progressif des actions sur l'environnement amazonien et caribéen**.



La coopération internationale en Guyane se concentre principalement sur **l'économie, la culture, l'éducation et l'environnement**, domaines les plus cités par les acteurs interrogés. La **recherche** occupe également une place importante, témoignant du rôle de la Guyane comme **territoire de connaissance et d'expérimentation** dans le bassin amazonien et caribéen.. En revanche, la **santé** et le **sport** demeurent des champs encore peu investis, malgré leur potentiel d'intégration régionale.

Les résultats montrent que la **préparation et la levée de fonds des projets internationaux nécessitent un investissement de temps important**. La majorité des porteurs de projets déclarent consacrer **entre 3 et 12 mois** à la préparation (9 répondants) et à la recherche de financements (6 répondants), illustrant des démarches longues et complexes. Une minorité évoque des durées supérieures à 12 mois, signe de **projets plus structurants ou confrontés à des difficultés d'ingénierie financière**.



3. Panorama de la coopération en Guyane



Les initiatives de la société civile : une enquête pour mieux comprendre les dynamiques de coopération internationale

Partenaires associés aux actions

Les résultats montrent que les **partenariats institutionnels** dominent largement les actions de coopération. Les partenariats identifiés témoignent d’une coopération plurielle, mobilisant à la fois des acteurs institutionnels, associatifs et internationaux.

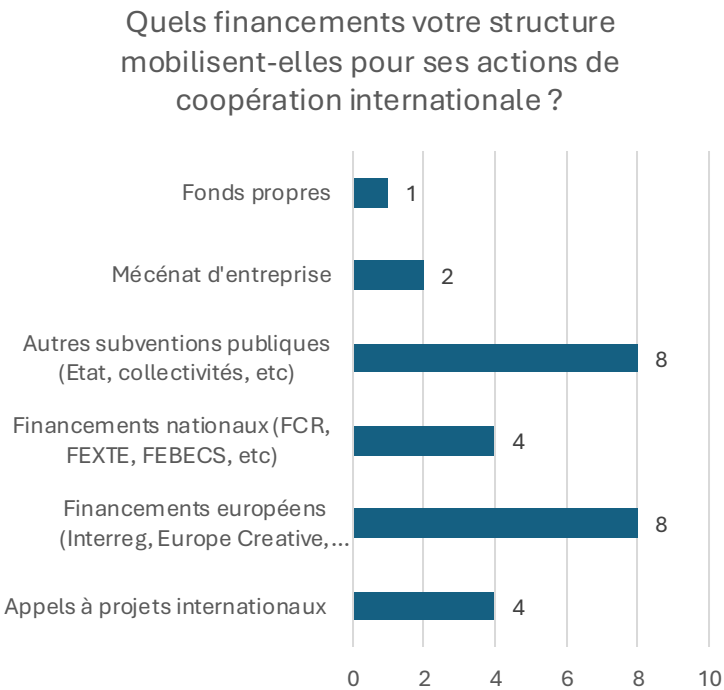
Les **établissements publics** (12 mentions) et les **collectivités territoriales** (7) apparaissent comme les partenaires les plus fréquents, traduisant une coopération souvent **institutionnalisée** et encadrée.

Les **associations locales** (8) et **organisations de la société civile** (6) jouent également un rôle important, confirmant la **dimension participative et citoyenne** de nombreuses initiatives.

Les **entreprises privées** sont mobilisées dans un nombre comparable de projets (6), signe d’un **intérêt croissant pour la coopération économique**, tandis que les **réseaux diplomatiques** et les **citoyens** restent des partenaires plus ponctuels.

Budget et financement des projets

Les projets de coopération internationale menés depuis la Guyane présentent **une grande diversité d’échelles budgétaires**. La majorité des projets (8 sur 12) disposent de budgets inférieurs à 50 000 €, illustrant des initiatives à portée locale ou sectorielle, souvent portées par des associations ou collectivités.



Les **financements publics** constituent la principale source de soutien aux projets de coopération internationale en Guyane.

Les **programmes européens** (Interreg, Erasmus+, Europe Creative...) et les **subventions nationales ou locales** (État, CTG, communes) sont mobilisés par une majorité d’acteurs (8 réponses chacune), confirmant leur rôle structurant dans la mise en œuvre des initiatives.

En revanche, les **financements privés** demeurent marginaux : seuls **deux projets** bénéficient d’un **mécénat d’entreprise**, et **aucun** ne s’appuie sur des **fondations** ou des **dons privés**, tandis qu’un seul acteur indique recourir à ses **fonds propres**.

3. Panorama de la coopération en Guyane



Les initiatives de la société civile : une enquête pour mieux comprendre les dynamiques de coopération internationale

Acquis et obstacles des projets

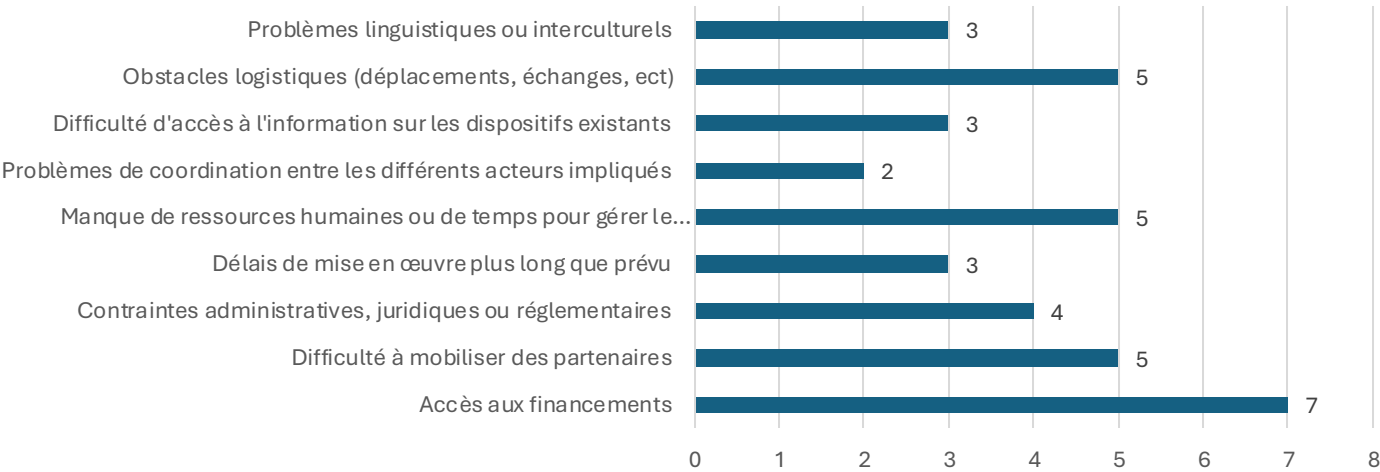
.

Les projets de coopération menés ont avant tout permis un **élargissement des réseaux et des collaborations** : 11 structures soulignent la création de **nouveaux partenariats**, confirmant que la coopération agit comme un **levier de mise en relation et de structuration territoriale**.

Les retombées internes sont également notables, avec un **renforcement des compétences** (7) et une **visibilité accrue** des organisations (7), traduisant une **montée en professionnalisation** des acteurs impliqués.

En revanche, **aucun répondant** ne mentionne un **accès facilité à de nouveaux financements**, révélant une **faiblesse dans la pérennisation financière** des projets malgré leurs effets positifs sur les bénéficiaires (6).

Principaux obstacles rencontrés dans la mise en oeuvre de vos projets



Les principaux freins identifiés confirment les **difficultés structurelles** rencontrées par les porteurs de projets en Guyane.

L'**accès aux financements** apparaît comme l'obstacle majeur (7 réponses), suivi par les **contraintes administratives et juridiques**, les **obstacles logistiques** et le **manque de ressources humaines** (5 réponses chacun).

Les **difficultés à mobiliser des partenaires** et à **accéder à l'information sur les dispositifs existants** traduisent un besoin d'**accompagnement technique** et d'une meilleure **coordination entre acteurs**.

..

Enfin, les **délais de mise en œuvre** et les **barrières linguistiques** rappellent les défis liés à l'environnement régional plurilingue et à l'éloignement géographique.

3. Panorama de la coopération en Guyane

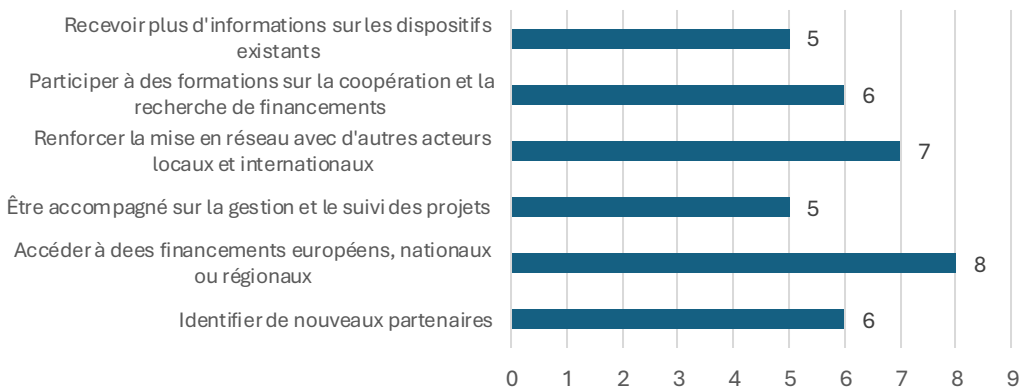


Les initiatives de la société civile : une enquête pour mieux comprendre les dynamiques de coopération internationale

Besoins prioritaires

Les besoins exprimés par les acteurs confirment une demande forte d’accompagnement structuré pour développer leurs projets internationaux. La recherche de financements apparaît comme la priorité principale (8 réponses), suivie du renforcement des réseaux entre acteurs locaux et internationaux (7) et de la prospection de nouveaux partenariats (6). Les répondants soulignent également le besoin d’appui méthodologique dans la gestion et le suivi des projets (5) et d’accès à l’information sur les dispositifs existants (5), souvent jugée insuffisante. Enfin, la formation à la coopération et au montage de projets est identifiée comme un levier essentiel pour faire émerger de nouveaux acteurs et professionnaliser les initiatives.

Quels seraient vos besoins prioritaires pour renforcer ou développer vos prochaines actions de coopération ?



A la question finale « Quelles devraient être, selon vous, les priorités pour développer l'action internationale de la Guyane ? »

Les acteurs interrogés appellent à une **structuration plus claire et coordonnée de l'action internationale de la Guyane**.

Les priorités exprimées convergent vers la **mise en place d'une stratégie régionale partagée**, appuyée par un **service dédié ou guichet unique**, pour recenser les initiatives, identifier les besoins et accompagner les porteurs de projets.

Les répondants insistent également sur la nécessité de **renforcer la coopération transfrontalière**, de **développer la mobilité logistique et linguistique**, et de **faciliter l'accès aux financements**, souvent cités comme frein majeur.

D'autres enjeux transversaux émergent : **former les acteurs**, notamment sur les normes et la réglementation internationales, **associer davantage la société civile et le secteur économique** aux décisions, et **soutenir l'innovation et l'économie sociale et solidaire** dans les échanges régionaux.

3. Panorama de la coopération en Guyane

La concertation avec les acteurs du territoire

Le séminaire de l'action internationale des collectivités et la société civile des 19 et 20 juin 2025

- En amont de la concertation élargie, une quinzaine d'entretiens ont été réalisés avec des acteurs stratégiques du territoire (élus, institutions, associations, entreprises, acteurs de l'éducation, de la recherche, etc.). Ces échanges ont permis de mieux cerner les enjeux liés à l'internationalisation de la Guyane, d'identifier ses leviers et freins, et de recueillir des expertises pour alimenter le diagnostic et dégager des orientations stratégiques.
- Dans la continuité de ces travaux, un séminaire dédié à l'action internationale des collectivités et de la société civile s'est tenu les 19 et 20 juin 2025 à la Maison des Cultures et des Mémoires de Guyane. Rassemblant une centaine de participants, cet événement a permis de croiser les regards, de partager des retours d'expériences et de nourrir la réflexion collective sur les perspectives de coopération.

Six séquences ont structuré les échanges :

1. Un cadrage politique et institutionnel a ouvert les travaux, réaffirmant le rôle central des collectivités dans la coopération régionale et internationale.
2. Une séquence de réflexion collective a permis de clarifier les notions de coopération et de solidarité internationale, en les articulant aux spécificités de la Guyane.
3. Un retour d'expériences de parties prenantes (guyanaïses et béninoises) a mis en lumière les apports et bénéfices des projets de coopération, aussi bien pour les territoires que pour les personnes.
4. La restitution du diagnostic mondialité, enrichie par les retours des participants, a permis de poser un regard sur les enjeux d'internationalisation de la Guyane.
5. Des tables rondes thématiques ont approfondi les enjeux liés à l'économie, à la recherche, au rôle des collectivités et à la mobilisation de la société civile.
6. Enfin, des ateliers prospectifs ont permis d'identifier des outils, des partenariats et des dispositifs de financement pour structurer concrètement les actions de coopération.



3. Panorama de la coopération en Guyane

La concertation avec les acteurs du territoire

Le séminaire de l'action internationale des collectivités et la société civile des 19 et 20 juin 2025 -

Les participants au séminaire ont identifié les forces du territoire – **position géographique à la fois européenne, amazonienne et caribéenne**, diversité culturelle, linguistique et associative – mais aussi ses faiblesses : **déficit d'ingénierie, dispersion des initiatives, manque de coordination et complexité des dispositifs.**



Un consensus s'est dégagé sur la nécessité de dépasser ces limites par la création d'un **Réseau multi-acteurs de coopération internationale (RRMA)**, adossé à un pôle de ressources commun capable d'apporter expertise, accompagnement et ingénierie. L'accompagnement des acteurs locaux, la formation, le partage d'expériences et l'implication des opérateurs économiques et des diasporas ont été identifiés comme des leviers majeurs pour renforcer la coopération.

Les échanges ont aussi souligné l'importance d'une **concertation permanente**, afin de bâtir une gouvernance mult niveau associant l'Etat, les collectivités locales, communes, la société civile, les habitants et partenaires internationaux.

4. Chiffres clés de l'internationalisation de la Guyane

Les habitants du territoire

Une population profondément marquée par l'immigration

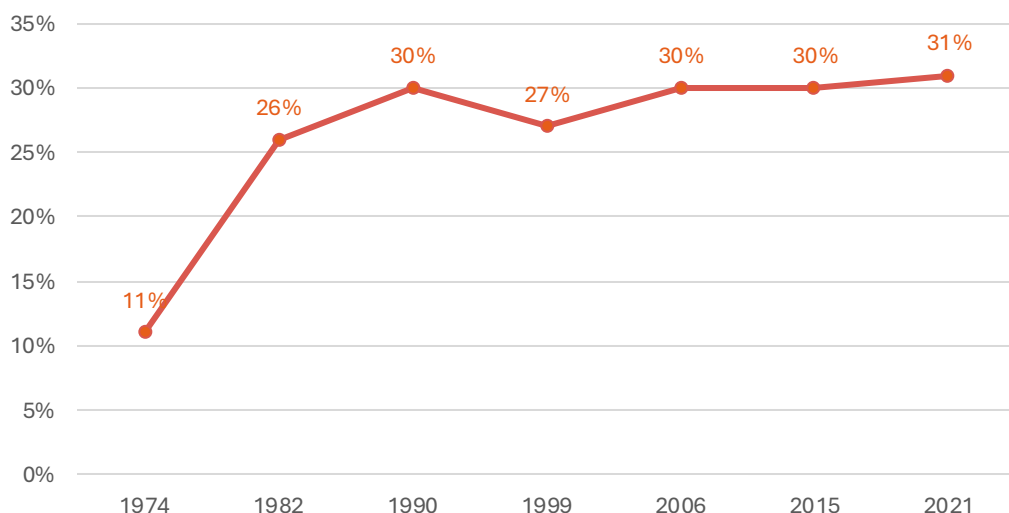
La Guyane se distingue par une **forte diversité démographique** résultant de son histoire migratoire. Près de **37 % de la population** est de **nationalité étrangère**, contre seulement **7 % en moyenne nationale**. Plus largement, **six habitants sur dix âgés de 18 à 79 ans** ne sont pas nés en Guyane ou sont d'origine étrangère.

La part des **personnes immigrées** — c'est-à-dire nées étrangères à l'étranger — atteint **31 % en 2021**, contre **11 % en 1974**, un niveau désormais stable depuis le début des années 2000. Cette réalité fait de la Guyane l'un des territoires les plus cosmopolites de France, où coexistent de multiples cultures, langues et origines, notamment issues du Brésil, du Suriname et d'Haïti.

37%

Part de la population étrangère en Guyane en, 2021

Part des immigrés dans la population (Insee)



Principales origines des immigrés en 2021

85% des personnes nées à l'étranger viennent du Brésil, Suriname et Haïti.



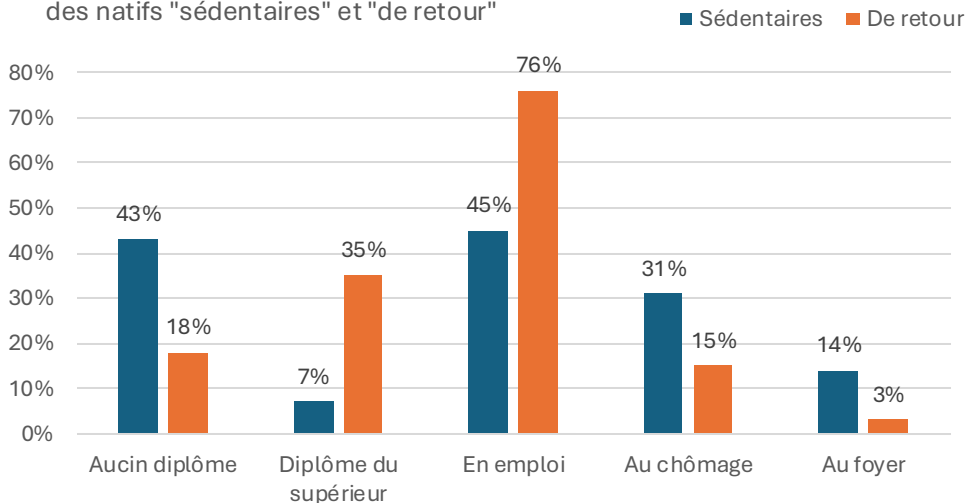
4. Chiffres clés de l'internationalisation de la Guyane

Les habitants du territoire

Des parcours migratoires contrastés parmi les natifs de Guyane

- Selon l'enquête Migrations, Famille et Vieillesse en Guyane menée par l'INED (2023), un quart des personnes nées en Guyane (**25 %**) n'ont jamais quitté le territoire, même pour un court séjour — une proportion nettement plus élevée qu'à **La Réunion (15 %)** ou aux **Antilles (11 %)**. À l'inverse, près de **20 % des natifs** ont connu une expérience d'émigration durable (séjour de six mois ou plus). Ces « natifs de retour » se distinguent par un **niveau de formation supérieur**, **35 %** d'entre eux étant titulaires d'un diplôme du supérieur. Ces résultats mettent en évidence le rôle déterminant de la mobilité dans la construction des parcours éducatifs et professionnels.

Caractéristiques socio-professionnelles des natifs "sédentaires" et "de retour"



« Les natifs de retour » sont :

🎓 3x plus diplômés du supérieur

💼 2x moins au chômage

📄 75 % en emploi (vs 47 % pour les sédentaires)

Des natifs sédentaires cumulant des difficultés socio-économiques

Les personnes nées en Guyane et restées sur le territoire tout au long de leur vie présentent, en moyenne, une situation socio-économique plus précaire que celles ayant connu une mobilité. Près de **43 %** d'entre elles ne détiennent aucun diplôme, et parmi les 25–65 ans, **31 %** sont au chômage,

Leur **niveau de vie médian**, estimé à **726 euros par mois**, reste nettement inférieur à celui des natifs ayant vécu des expériences migratoires, qu'il s'agisse des « courts séjours » (**1 120 €**) ou des « natifs de retour » (**1 750 €**). Ces écarts traduisent un lien fort entre mobilité, formation et insertion socio-économique.

La mobilité régionale et internationale est un levier essentiel pour enrichir le parcours des jeunes Guyanais, en leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences et de renforcer leur insertion professionnelle.

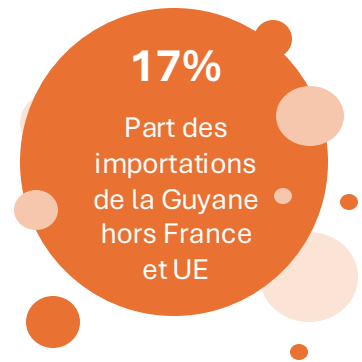
4. Chiffres clés de l'internationalisation de la Guyane

Economie

Des échanges régionaux encore marginaux

Commerce extérieur de la Guyane (2023)

- En 2024, le volume total des importations de la Guyane s'élève à **2,25 milliards d'euros** (*Douane*), en forte progression depuis 2015. Cette dynamique creuse un **solde commercial déficitaire de -1,90 milliard d'euros**, traduisant une **forte dépendance du territoire vis-à-vis des importations**.
- La structure des approvisionnements confirme cette tendance : la **France hexagonale reste de loin le premier partenaire commercial** de la Guyane avec **57,5 % des importations**, suivie par l'**Union européenne hors France** (13,2 %). Les échanges avec la **Caraïbe et les pays limitrophes** demeurent en revanche très faibles, révélant une intégration économique régionale encore limitée.



Les pays voisins, des partenaires économiques secondaires

Les pays voisins restent des **partenaires économiques très secondaires** pour la Guyane. En 2023, les importations en provenance du **Brésil** s'élèvent à seulement **7,9 M€**, et celles du **Suriname** à **10,6 M€**. Quant aux **exportations vers l'ensemble du plateau des Guyanes (Brésil, Suriname, Guyana)**, elles demeurent inférieures à **1 M€**.

Au total, ces trois pays représentent **moins de 1 % des échanges commerciaux de la Guyane**, illustrant la faiblesse de son intégration économique régionale.

Freins aux échanges régionaux

La Guyane se caractérise par une **faible intégration logistique transfrontalière**, qu'il s'agisse des liaisons aériennes, maritimes ou des dispositifs douaniers. Son économie demeure largement **tournée vers l'Hexagone et l'Union européenne**, au détriment des échanges de proximité avec les pays voisins. L'application des normes européennes, souvent incompatibles avec les filières voisines, freine encore les échanges régionaux.

Les échanges commerciaux entre ces pays restent modestes. Les territoires privilégient encore largement les flux avec l'Amérique du Nord et l'Union européenne, au détriment des relations intrarégionales. Ces échanges, souvent irréguliers et conjoncturels, concernent un nombre restreint de produits. Les données existantes sur ces échanges commerciaux ne prennent pas en compte l'importance des flux informels entre ces pays.

4. Chiffres clés de l'internationalisation de la Guyane

Economie

Quelques indicateurs des territoires du plateau des Guyanes

	Guyane	Suriname	Nord-Brésil (Amapa, Amazonas, Para)	Guyana
Langue officielle	Français	Néerlandais	Portugais	Anglais
Superficie	83 846 km ²	163 270 km ²	2 949 938 km ²	214 969 km ²
Population	286 600 (2021)	623 164 (2022)	Amapa : 802 837 Amazonas : 4 281 209 Para : 8 664 306 (2024, IBGE)	808 726 (2022)
PIB	5,037 Mds Euros (2023, Iedom)	3,46 Mds USD (2023, BM)	Amapa : 4 Mds USD Amazonas : 26,3 Mds USD Para : 52,6 Mds USD (2021, IBGE)	17,16 Mds USD (2023, BM)
PIB/habitant	17 703 Euros (2023, Iedom)	5 494USD (2023, BM)	Amapa : 4 982 USD Amazonas : 6 143 USD Para : 6 071 USD (2021, IBGE)	20 765 USD (2023, BM)
IDH	0,79 (2022, Iedom)	0,690 (2022, PNUD)	0,754 (2022, PNUD)	0,714 (2021, PNUD)

Les pays voisins, des partenaires économiques secondaires

Les pays voisins restent des **partenaires économiques très secondaires** pour la Guyane. En 2023, les importations en provenance du **Brésil** s'élèvent à seulement **7,9 M€**, et celles du **Suriname** à **10,6 M€**. Quant aux **exportations vers l'ensemble du plateau des Guyanes (Brésil, Suriname, Guyana)**, elles demeurent inférieures à **1 M€**.

Au total, ces trois pays représentent **moins de 1 % des échanges commerciaux de la Guyane**, illustrant la faiblesse de son intégration économique régionale.

Freins aux échanges régionaux

La Guyane se caractérise par une **faible intégration logistique transfrontalière**, qu'il s'agisse des liaisons aériennes, maritimes ou des dispositifs douaniers. Son économie demeure largement **tournée vers l'Hexagone et l'Union européenne**, au détriment des échanges de proximité avec les pays voisins. L'application des normes européennes, souvent incompatibles avec les filières voisines, freine encore les échanges régionaux.

Les échanges commerciaux entre ces pays restent modestes. Les territoires privilégient encore largement les flux avec l'Amérique du Nord et l'Union européenne, au détriment des relations intrarégionales. Ces échanges, souvent irréguliers et conjoncturels, concernent un nombre restreint de produits. Les données existantes sur ces échanges commerciaux ne prennent pas en compte l'importance des flux informels entre ces pays.

4. Chiffres clés de l'internationalisation de la Guyane



Economie Zoom sur l'agriculture

Agriculture et échanges : une ouverture limitée

- L'agriculture guyanaise reste faiblement intégrée aux échanges régionaux et internationaux.
- En 2021, les importations agricoles atteignaient 208,3 M€ (dont 69 % en provenance de l'Hexagone et des DROM), tandis que les exportations demeuraient limitées à 4,3 M€ (65 % vers l'Hexagone et les DROM, part montée à 74 % en 2024) d'après les données des Douanes.

69%

Importations de produits agricoles en provenance de l'hexagone et des DROM

- **La Guyane dépend également fortement des importations pour son approvisionnement alimentaire**, avec un taux de dépendance estimé à 63 % et 142 541 tonnes de denrées importées pour l'alimentation humaine. En 2019, 60% des importations de la Guyane proviennent de l'Hexagone, 16% de l'Europe et 15% des DROM.

Les freins structurels aux échanges régionaux et internationaux

1. Un cadre normatif français et européen très strict

- En tant que région ultrapériphérique, la Guyane applique les mêmes normes sanitaires, phytosanitaires, environnementales et d'étiquetage que l'ensemble de l'Union européenne.
Ces exigences, souvent plus strictes que celles en vigueur dans les pays voisins sud-américains ou caribéens, peuvent freiner la compétitivité des produits locaux et limiter leur intégration sur les marchés régionaux.
Exemple : certains intrants agricoles ou produits phytosanitaires autorisés au Brésil ou au Suriname sont interdits ou très réglementés en Guyane.

2. Une absence de reconnaissance réciproque des normes

- Il n'existe pas d'accord bilatéral ou régional permettant une reconnaissance mutuelle des standards sanitaires entre la France (pour la Guyane) et ses voisins.
- Cela freine les échanges de produits frais, animaux ou transformés pourtant pertinents à l'échelle régionale.

3. Un système logistique orienté vers l'Hexagone

- Les infrastructures portuaires et aériennes sont principalement **connectées à l'Hexagone**.
- Peu de flux commerciaux structurés existent avec les pays voisins, malgré leur proximité géographique.

4. Chiffres clés de l'internationalisation de la Guyane



Economie

Zoom sur les dispositifs de soutien à l'internationalisation des entreprises

- Les entreprises guyanaises disposent aujourd'hui de plusieurs dispositifs d'accompagnement pour soutenir leur développement à l'international. Ces aides visent à lever les freins structurels à l'export et à renforcer leur compétitivité dans un environnement régional et mondial.
- Parmi eux, le dispositif **Guyane Export +**, porté par la Collectivité Territoriale de Guyane, propose une prise en charge pouvant atteindre 50 % des frais engagés pour la participation à des événements professionnels internationaux (salons, foires, missions économiques). Ce soutien permet aux entreprises locales de mieux se positionner sur les marchés extérieurs, notamment dans l'espace amazonien et caribéen.
- À l'échelle nationale, les entreprises peuvent également bénéficier des outils proposés par Bpifrance, notamment l'assurance prospection, qui permet de sécuriser les démarches de prospection commerciale à l'étranger en prenant en charge une partie des dépenses, avec remboursement en cas d'échec.
- Dans le cadre de la **Team France Export**, une trentaine d'entreprises guyanaises ont été accompagnées dans leur stratégie de projection à l'international. Ce dispositif associe plusieurs partenaires (Business France, Chambres de commerce, Bpifrance) et propose un accompagnement individualisé, des diagnostics marchés, des mises en relation et des formations. Il a notamment permis des implantations dans des pays cibles comme le Brésil ou la République dominicaine.
- Enfin, la convention entre Business France et le Ministère chargé des Outre-mer permet de structurer des actions spécifiques à destination des territoires ultramarins, incluant des missions collectives, des études de marché et un appui à la recherche de partenaires.



Renforcer l'ancrage économique régional de la Guyane suppose de diversifier ses partenariats commerciaux dans la zone amazonienne et caribéenne, de développer des chaînes logistiques de proximité (routes fluviales, infrastructures portuaires, fret) et de favoriser l'accès au marché local pour les produits issus des pays voisins du plateau des Guyanes.

4. Chiffres clés de l'internationalisation de la Guyane

Mobilité et connexion au monde

La mobilité aéroportuaire

- Le réseau aéroportuaire de la Guyane repose sur un **aéroport international principal, Félix Éboué** à Matoury, qui a accueilli **514 981 passagers en 2023**, ainsi que **cinq aérodromes secondaires** (Maripasoula, Saül, Grand-Santi, Saint-Laurent-du-Maroni et Camopi) ayant totalisé **33 020 passagers** la même année.
- La **desserte aérienne** demeure structurée autour des liaisons avec la **France hexagonale et les Antilles françaises**, notamment **Paris** (Air France, Air Caraïbes), **Fort-de-France** (69 497 passagers en 2023) et **Pointe-à-Pitre** (49 930 passagers). À l'échelle régionale, les connexions avec le **Brésil** et la **Caraïbe** se consolident, avec des vols réguliers vers **Belém** (12 200 passagers en 2023) et **Santo Domingo en République dominicaine**, qui a enregistré près de **11 000 passagers entre juin 2023 et novembre 2024**.
- Malgré ce dynamisme, la desserte régionale reste encore limitée, freinant la mobilité des personnes et des échanges économiques dans le bassin amazonien et caribéen.

Le réseau portuaire

Le réseau portuaire guyanais, principalement tourné vers le commerce maritime et la pêche, se compose de **cinq ports de taille modeste**. Le Grand Port Maritime de Guyane (GPMG) regroupe deux sites : Dégrad-des-Cannes, principal port de commerce installé à l'embouchure du fleuve Mahury, et Pariacabo à Kourou, dédié au fret spatial et à l'approvisionnement en hydrocarbures.

À l'Ouest, le port de Saint-Laurent-du-Maroni, géré par la CCOG, a renforcé ses liaisons en 2023 avec une nouvelle rotation mensuelle vers les Antilles via Port-d'Espagne.

Le port du Larivot (Matoury) constitue le principal port crevettier, tandis que le Vieux-Port de Cayenne, vétuste, est limité à la pêche artisanale.

En 2024, l'activité portuaire a franchi un cap historique d'un million de tonnes traitées (+8,9 % par rapport à 2023), dont 915 095 tonnes d'importations (+10,7 %)

+ 8,9%

Evolution du trafic global en tonnes du GPM (2023 vs 2024)

Trafic global en tonnes

En tonnes	2014	2023	2024
Trafic global(Import/export)	629 185	932 370	1 015 303
Importations totales	n.d	826 013	915 095

Source : GPM (données provisoires pour 2024)

4. Chiffres clés de l'internationalisation de la Guyane

Mobilité et connexion au monde

Zoom

Le **projet stratégique 2024-2028** structuré autour de 4 axes majeurs, dont un axe 3 qui vise à « **Contribuer à la sécurisation de l'approvisionnement global de la Guyane, et plus particulièrement la souveraineté alimentaire du territoire, dans le cadre de l'intégration régionale au plateau des Guyanes** ». Ce projet vise à améliorer la connectivité maritime de la Guyane par le développement d'une **ligne de cabotage interrégionale du Plateau des Guyanes à la Caraïbe**. L'implantation d'un port sec à Saint-Georges de l'Oyapock est aussi en projet pour faciliter le passage de flux terrestre entre le Brésil et la Guyane. Enfin, la décarbonation des activités constitue un objectif prioritaire, avec une stratégie « Environnement et Développement Durable » tournée vers un modèle portuaire énergétique durable.

La mobilité routière

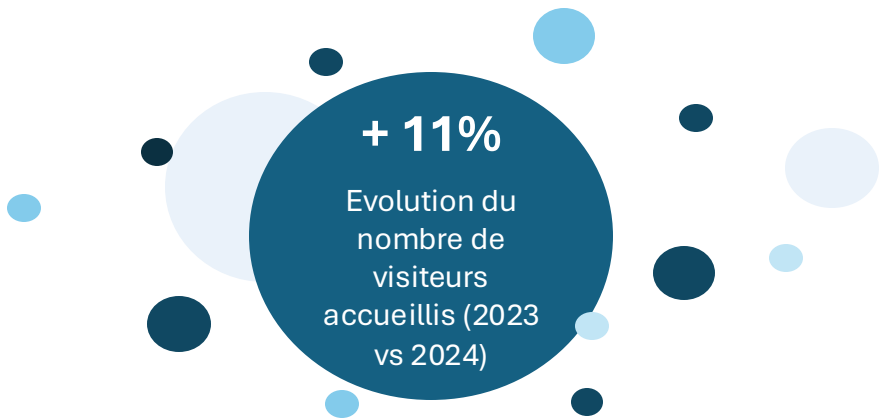
- **L'essentiel des déplacements sur le littoral est assuré par le réseau de routes nationales**, notamment la RN1 et la RN2 qui forment un axe littoral de près de 450 kilomètres reliant Saint-Laurent-du-Maroni à Saint-Georges-de-l'Oyapock.
- La continuité de l'itinéraire routier avec le Surinam est assurée par le bac « la Gabrielle » et avec le Brésil, par le pont sur l'Oyapock ouvert à la circulation en 2017.
- **7 communes sont non desservies par la route** : Maripasoula, Papaïchton, Grand-Santi sur la frontière surinamaïse ; Saül et Saint-Elie au centre du territoire et Camopi et Ouanary sur la frontière brésilienne → **soit près de 27 000 habitants concernés, (environ 10% de la population)**

Une connexion restreinte et une mobilité difficile

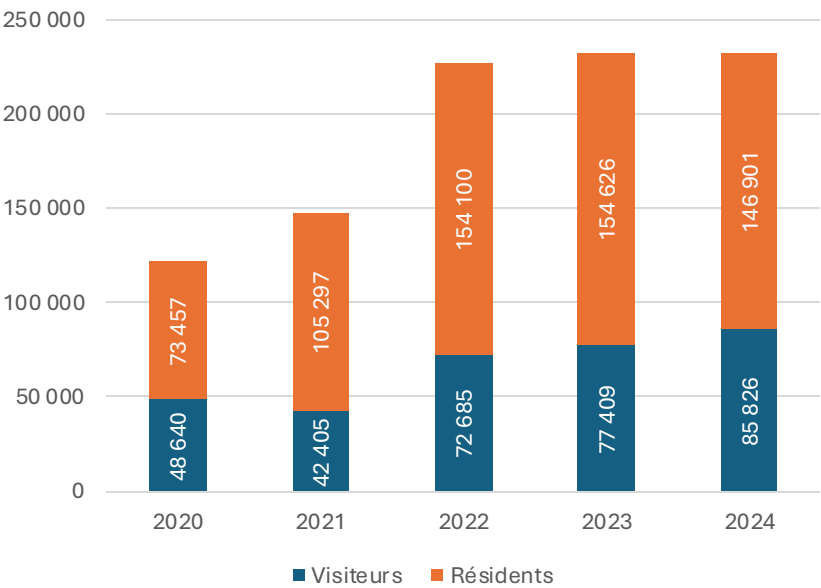
- ⇒ La Guyane est peu connectée à l'international, à son bassin régional ainsi qu'aux états voisins : peu de dessertes aériennes et peu de lignes aériennes (limitant le nombre de rotations hebdomadaires)
- ⇒ La Guyane est exclue de l'espace Schengen, les ressortissants de pays sud-américains et caraïbéens doivent obtenir un visa pour entrer en Guyane. L'enjeu de la circulation des personnes apparaît central.
- ⇒ Le réseau de transport guyanais est extrêmement réduit ce qui limite la mobilité des habitants du territoire

4. Chiffres clés de l'internationalisation de la Guyane

Tourisme

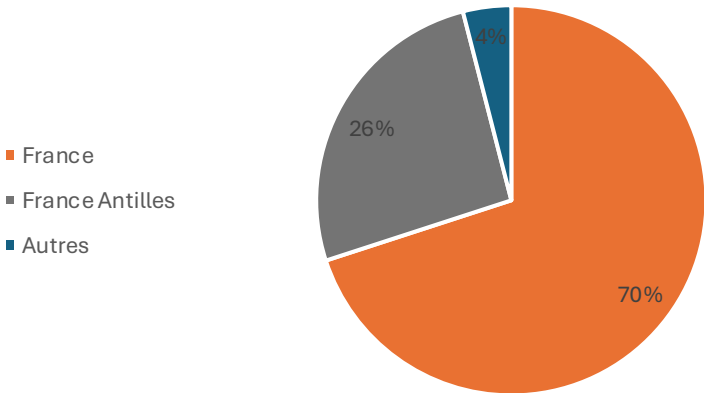


Nombre de passagers au départ de l'aéroport Félix Eboué (source Comité du Tourisme de Guyane)



- **37%**, la part des visiteurs parmi les passagers en 2024
- **17,6%**, le taux de croissance annuel moyen de passagers à l'aéroport Felix Eboué entre 2020 et 2024.

Destination finale depuis la Guyane en 2024



- La France hexagonale est la destination finale de **70% des visiteurs voyageant au départ de Cayenne.**

4. Chiffres clés de l'internationalisation de la Guyane

Tourisme

Tourisme en Guyane (2024) – Profils et tendances

Profils des visiteurs

- En 2024, le profil des visiteurs en Guyane met en évidence la prépondérance du **tourisme individuel**, puisque **deux tiers d'entre eux voyagent seuls**. La **France hexagonale reste le premier bassin émetteur**, représentant **64 % des arrivées**, mais la part de **l'international hors France et Antilles** est en nette progression : **14 % en 2024 contre seulement 7 % en 2023**, traduisant une ouverture croissante de la destination vers de nouveaux marchés.

Motifs de séjour

- En 2024, **23 % des visiteurs** déclarent venir en Guyane pour des **motifs d'agrément ou de loisirs**, une part encore minoritaire mais en **progression constante** depuis 2021 (10,4 % en 2021 et 16,3 % en 2023). Les **séjours familiaux** demeurent le premier motif de déplacement, représentant **43 % des arrivées** en 2024 (52 % en 2021), tandis que les **séjours professionnels** se stabilisent autour de **30 %**.



Un enclavement relatif de la Guyane

- La Guyane demeure marquée par un **enclavement géographique**, qui restreint ses connexions avec les pays voisins. Les liaisons aériennes et maritimes régionales sont limitées et coûteuses, et les **faibles volumes touristiques** peinent à justifier de nouvelles dessertes.
- À cela s'ajoute une **politique de visas restrictive** : en dehors de l'espace Schengen, la Guyane impose des conditions d'entrée plus strictes que la France hexagonale. Ainsi, les **ressortissants brésiliens, surinamiens et guyanien(ne)s** doivent obtenir un visa pour entrer en Guyane, alors que les Brésiliens sont exemptés de visa pour voyager vers la métropole et les Antilles. Les procédures, longues (déplacement vers les ambassades, relevés d'empreintes, ...) et coûteuses, freinent non seulement le développement du **tourisme régional**, mais aussi les **relations d'affaires**.

4. Chiffres clés de l'internationalisation de la Guyane

Environnement

En Guyane, l'écosystème forestier couvre **96 % du territoire**, soit près de **8 millions d'hectares**, abritant environ **1 600 espèces d'arbres**. La gestion de ce patrimoine relève en grande partie du domaine privé de l'État et est confiée à l'Office National des Forêts (ONF), qui administre près de **6 millions d'hectares**.

Le **Parc Amazonien de Guyane (PAG)**, créé en 2007 et couvre 40 % du territoire guyanais. Il s'agit du plus vaste parc national de l'Union européenne, qui, associé au **Parc des Montagnes du Tumucumaque** au Brésil, constitue le plus grand espace forestier protégé au monde.

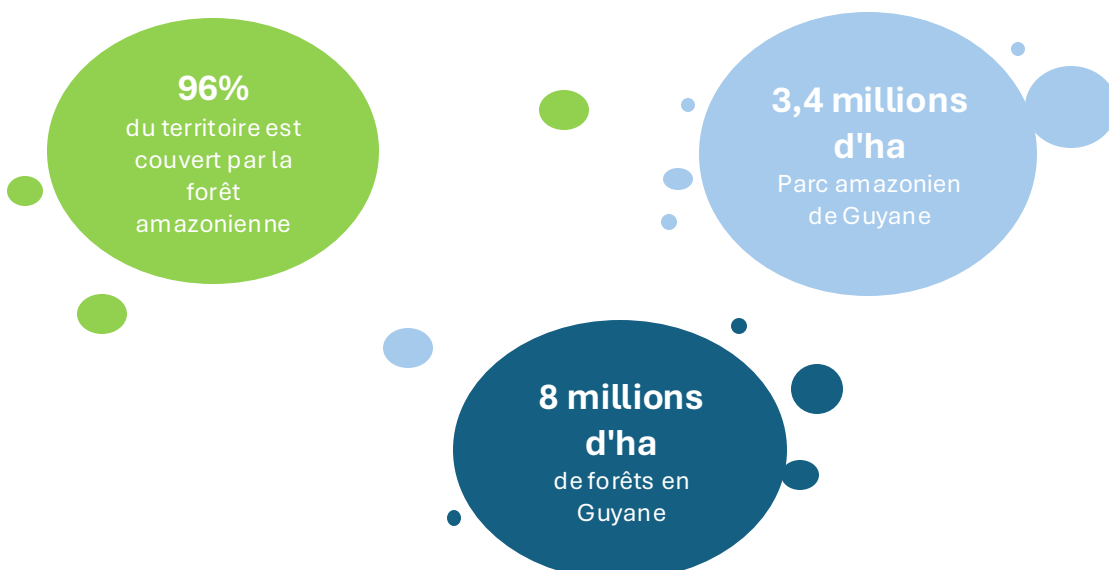
Le plateau des Guyanes : une unité biogéographique entre le Brésil, la Guyane, le Guyana et le Suriname

Le **Plateau des Guyanes** (Brésil, Guyane, Suriname, Guyana) forme une unité biogéographique d'exception : il couvre **270 millions d'hectares**, soit près d'un tiers de l'Amazonie, et concentre **10 à 15 % des réserves d'eau douce mondiales**. Il constitue également un des principaux réservoirs de biodiversité de la planète.



L'environnement : un levier majeur de coopération régionale

La Guyane, et ses pays voisins du Plateau des Guyanes partagent une série de défis communs : la préservation de la forêt amazonienne, la lutte contre l'orpaillage illégal (*déforestation et pollution des sites et des cours d'eau*), la gestion durable de l'eau, des ressources naturelles et de la biodiversité. Autant de problématiques transfrontalières qui appellent des réponses concertées et coordonnées à l'échelle régionale.



4. Chiffres clés de l'internationalisation de la Guyane

Zoom projet (Guyane et Guyana)



Préservation des savanes Guyane – Guyana (*éveiller les consciences par l'éducation visuelle en Amazonie*)

Porté par le Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane (GEPOG), ce projet en partenariat avec le South Rupununi Conservation Society (SRCS), soutenu par le programme COREOM vise à :

- Renforcer les synergies entre acteurs de la conservation des deux territoires ;
- Favoriser la préservation des savanes à travers les savoirs locaux et scientifique
- Stimuler la mise en réseau des acteurs et des connaissances sur les écosystèmes des savanes

Le **projet de préservation des savanes Guyane–Guyana** repose sur un partenariat scientifique et éducatif visant à protéger les savanes tropicales partagées par les deux territoires. Il valorise les savoirs locaux et renforce les dynamiques transfrontalières de conservation. Le programme prévoit des échanges techniques, des ateliers collectifs sur la biodiversité, ainsi que la création et la diffusion d'outils pédagogiques et scientifiques.

Le projet vise à renforcer les dynamiques de coopération régionale sur les savanes tropicales.

4. Chiffres clés de l'internationalisation de la Guyane

Environnement

Exemples de projets de coopération

- **Centre franco-brésilien pour la biodiversité amazonienne (CFBBA)** : recherche conjointe sur le climat, la biodiversité et la forêt (Cirad, IRD, ANR, CNPq).
- **Bio-Plateaux** : coopération transfrontalière initiée en 2021 entre la Guyane, le Suriname et l'Etat d'Amapa pour la valorisation et la gestion intégrée des ressources en eau
- **RENFORESAP (2018-2021)** : projet porté par le Parc Amazonien de Guyane en partenariat avec le Suriname et le Guyana visant à renforcer le réseau d'aires protégées du plateau des Guyanes pour répondre aux défis communs en matière de gestion des ressources naturelles, transmission culturelle, orpaillage illégal et écotourisme.
- **ECOSEO (WWF)** : création d'un observatoire des services écosystémiques du plateau des Guyanes, cartographie de l'occupation des sols à l'échelle des 4 territoires et de la déforestation minière, évaluation des services rendus par les écosystèmes du Maroni
- **SAF Trans-Amazonia** (systèmes durables et solidarité amazonienne : l'agroforesterie comme lien de coopération) : projet porté par l'association Nature Rights de février à décembre 2025 qui vise à promouvoir les systèmes agroforestiers alliant savoir-faire traditionnels des communautés et modernité, renforcer les compétences des acteurs locaux en agroforesterie syntrophique, stimuler la coopération entre institutions scientifiques et organisations locales. Ce projet se déploie avec le Brésil (Amapa et Parà).

Le plateau des Guyanes représente un espace stratégique pour mutualiser les savoirs, prévenir les risques environnementaux et développer des filières durables (eau, agriculture, énergie).

4. Chiffres clés de l'internationalisation de la Guyane

Le rôle de l'Agence Française de Développement au sein du Plateau des Guyanes



La Direction régionale Océan Atlantique de l'AFD couvre 16 territoires de la Caraïbe et du plateau des Guyanes, depuis Fort-de-France en Martinique.



Zoom

- L'AFD joue un rôle structurant dans le développement de la coopération régionale sur le plateau des Guyanes, où elle est présente en Guyane, au Suriname et au Brésil.
- Depuis sa réorganisation par bassins régionaux en 2018, elle favorise les synergies entre territoires français d'outre-mer et pays voisins. En appui aux dynamiques transfrontalières, l'AFD soutient des projets partagés dans les domaines de la santé (coopération hospitalière, filières de soins) et de l'environnement (gestion des déchets, biodiversité).
- Elle contribue ainsi au renforcement des liens entre la Guyane et ses voisins, en mutualisant les savoir-faire et en soutenant des acteurs locaux comme le Parc amazonien de Guyane.
- Depuis l'adoption de sa **stratégie Trois Océans** en 2019, l'AFD s'attache à renforcer l'**intégration régionale des outre-mer** et à accompagner leurs projets de **développement durable**, dans un contexte marqué par la **vulnérabilité accrue de ces territoires face au changement climatique**.

Le groupe AFD participe au développement d'un écosystème financier régional plus intégré dans la Caraïbe et sur le Plateau des Guyanes. Sa stratégie privilégie le renforcement des institutions financières locales et des banques régionales de développement, afin d'amplifier leur capacité à financer des projets d'infrastructures, de transition écologique et d'inclusion économique.

4. Chiffres clés de l'internationalisation de la Guyane

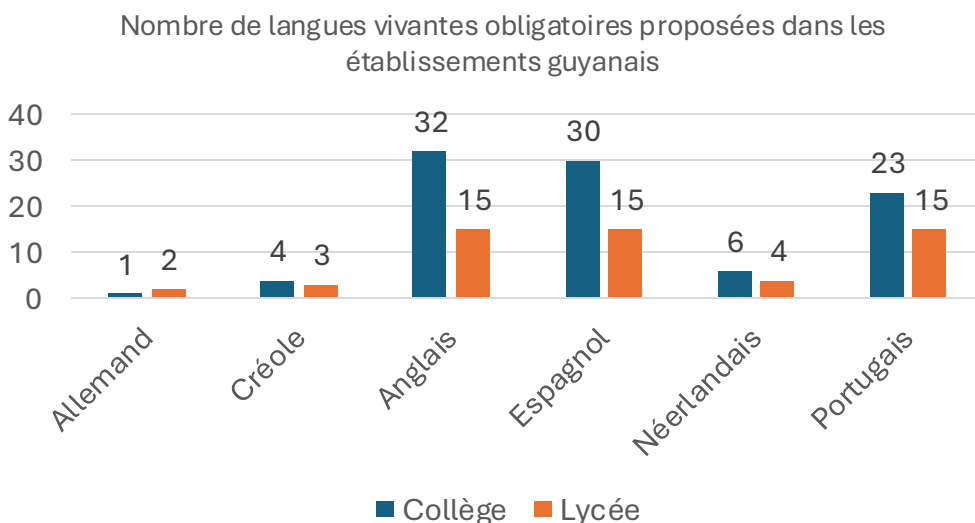
Enseignement

La question linguistique à l'école : un défi structurant

- Le français est la langue d'enseignement, mais près de 70 % des enfants ont une autre langue maternelle (créole, bushinenguée, portugais, néerlandais...).
- Ce plurilinguisme reflète les liens avec les pays voisins (Brésil, Suriname, Guyana), mais génère aussi des défis pour l'inclusion scolaire et la réussite des élèves.

Enseignement des langues vivantes en Guyane (collèges et lycées) :

- En Guyane, l'enseignement des langues vivantes au collège et au lycée est marqué par une offre diversifiée – anglais (47 établissements), espagnol (45), portugais (38), néerlandais (10), créole (7) et allemand (3) – complétée par 13 sections européennes et 2 sections internationales (brésilienne et américaine).



Le plurilinguisme constitue un atout stratégique pour la coopération régionale. Héritée de son histoire et de ses communautés, cette diversité linguistique facilite les échanges avec le Brésil, le Suriname et la Caraïbe, et peut devenir un levier majeur d'intégration et de rayonnement de la Guyane

4. Chiffres clés de l'internationalisation de la Guyane

Enseignement supérieur

L'Université de Guyane : une dynamique régionale renforcée

- Partenaire du programme Interreg Caraïbes (formation en agroécologie innovante)
- Coopérations avec : France Éducation internationale, AUF, Erasmus+, Commission transfrontalière franco-brésilienne

Mobilité étudiante

- 71 étudiants en mobilité Erasmus+ en 2021-2022
- Réseaux de coopération avec des universités d'Amérique du Sud et d'Afrique

0,4%

Des étudiants inscrits à l'UG viennent de l'étranger

74%

Des étudiants inscrits à l'UG viennent du territoire de l'université

4. Chiffres clés de l'internationalisation de la Guyane

Formation professionnelle et enseignement

Erasmus +

Erasmus + est le programme de l'Union européenne destiné à soutenir l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Il est doté d'un budget de **26,2 milliards d'euros** sur la période 2021-2027. Le programme est structuré autour de **5 grandes types d'actions** (mobilité des individus, coopération entre organisation, soutien à l'élaboration de politiques de coopération, sport, actions Jean Monnet).



2021-2023

Action clé n°1 (KA1) - Mobilité des individus à des fins d'apprentissage

- **626 mobilités** : 519 sortantes (au départ de Guyane) contre 107 entrantes (à destination de Guyane) → **une mobilité en croissance, passant de 43 en 2021 à 268 en 2023.**
- Cayenne est la ville la plus dynamique de Guyane : elle a participé à 51% des mobilités.
- L'Université de Guyane a participé à 21% des échanges de mobilité, devant le lycée des métiers du bâtiment et de la communication visuelle de Balata (12%) et la chambre des métiers et de l'artisanat de Guyane (12%)
- Près de la moitié des mobilités ont été organisées avec le Portugal (30%), la Belgique (15%) et l'Espagne (13%).



2015-2020

Action clé n°2 (KA1) – Partenariats de coopération

- **46 partenariats** : 28 sortants et 18 entrants → **l'ensemble de ces partenariats portaient sur l'éducation scolaire.**
- Cayenne est là encore la ville la plus dynamique : elle a participé à 28 partenariats, devant Kourou avec 16 partenariats.
- Le Lycée professionnel Michotte a participé à 52% des partenariats et le lycée Monneville à 35% d'entre eux.
- Plus de la moitié des partenariats ont été organisés avec l'Allemagne (24%), l'Espagne (22%) et le Royaume-Uni (20%).



4. Chiffres clés de l'internationalisation de la Guyane

Formation professionnelle et enseignement

	Population 2020	% de participation des RUP au programme Erasmus + (100% des RUP) 2020
Guadeloupe	412 682	2,9
Guyane	288 086	1,4
Martinique	359 821	8,3
Mayotte	278 926	0,4
La Réunion	856 858	14,3
Açores	242 796	6,6
Madère	254 254	7,2
Iles Canaries	2 236 992	58,9

Source : Rapport annuel 2020 sur Erasmus +

- **La participation au programme Erasmus+ reste très inégale entre les RUP.** Les îles Canaries concentrent à elles seules près de 59 % de la participation totale des régions ultrapériphériques (RUP), traduisant une forte capacité à mobiliser les dispositifs européens. La Réunion (14,3 %) et la Martinique (8,3 %) apparaissent comme les autres pôles dynamiques de mobilité et de coopération éducative.
- À l'inverse des Canaries ou de La Réunion, la Guyane — au même titre que Mayotte — demeure l'un des DROM les moins impliqués dans le programme Erasmus+. En 2020, **seuls 1,4 %** des participants issus des régions ultrapériphériques provenaient de Guyane, révélant une mobilisation encore limitée du dispositif européen
- Pour la Guyane, la faible participation traduit :
 - une sous-utilisation du programme Erasmus+ malgré un fort potentiel éducatif et linguistique ;
 - un besoin d'ingénierie et d'accompagnement des établissements et acteurs locaux pour accéder aux financements européens ;
 - une opportunité pour renforcer la mobilité des jeunes et l'ouverture régionale vers la Caraïbe et l'Amazonie.

Un déséquilibre entre les mobilités sortantes et entrantes met en lumière la nécessité de renforcer l'attractivité du territoire auprès des partenaires européens.

Dans cette perspective, le développement d'une mobilité ancrée dans l'environnement amazonien et caribéen — à l'image d'un **Erasmus panamazonien** — participerait à renforcer l'intégration de la Guyane dans son espace géographique et culturel naturel.

4. Chiffres clés de l'internationalisation de la Guyane

Culture et diversité linguistique

29

Nombre de langues recensées

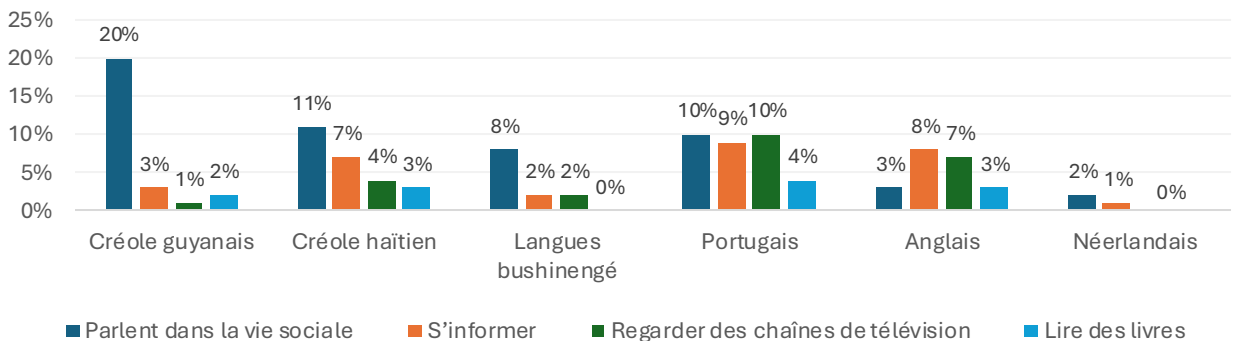
45%

Des natifs guyanais déclarent utiliser 2 langues

Multilinguisme en Guyane

- La Guyane, terre de migrations, se caractérise par une diversité linguistique.
- En plus du français, plusieurs langues sont utilisées** : le créole guyanais, le créole haïtien, plusieurs langues amérindiennes (wayāpi, teko, kali'na, etc.), des langues bushinenguées (saramaka, aluku, ndjuka...), le hmong, le portugais brésilien et l'anglais.
- 40% des résidents de Guyane déclarent utiliser ou avoir utilisé 2 langues différentes au cours de leur vie, et 21% 3 langues ou plus** → ces chiffres s'élèvent respectivement à 45% et 23% pour les natifs guyanais

Les langues utilisées dans la vie quotidienne en Guyane (2018)



Une pratique linguistique qui varie selon la fonction

- Le créole guyanais, le créole haïtien et les langues bushinenguées sont principalement utilisées par les habitants dans leur vie sociale mais leur usage dans les autres sphères (médias, lecture) est très faible → cela témoigne d'une transmission principalement orale et informelle, d'un confinement à des usages communautaires locaux et d'une faible reconnaissance institutionnelle de ces langues.
- A l'inverse, le portugais, l'anglais et le néerlandais, moins parlées au quotidien, sont davantage mobilisées pour s'informer, regarder la télévision et lire → cela souligne l'accès à des contenus transnationaux.

⇒ Les langues vernaculaires restent centrales pour les échanges sociaux, tandis que les autres langues permettent une connexion culturelle avec les pays voisins

Pratique de la langue créole par les natifs de Guyane

- Le créole est la langue principale de seulement 6% des natifs** → un chiffre inférieur à celui de la Martinique (9%), de la Guadeloupe (17%) et de La Réunion (29%) qui s'explique par la diversité linguistique du territoire. Cependant, **51% des natifs déclarent l'utiliser ou l'avoir utilisé régulièrement** au cours de leur vie.
- Les écarts par groupe d'âge traduisent toutefois un recul de l'utilisation du créole** : 50% des natifs de 55-79 ans en couple disent parler créole avec leur conjoint, contre 21% des 18-35 ans.
- 88% des natifs estiment que le créole est important pour l'identité du territoire

L'enjeu est de faciliter les interactions de la Guyane avec ses pays voisins et de consolider une identité partagée avec les territoires de la région.

4. Chiffres clés de l'internationalisation de la Guyane

Zoom projet

128 990 €

Budget total du projet

11

Mois (durée du projet)

Paneiro Luminoso (*éveiller les consciences par l'éducation visuelle en Amazonie*)

Porté par la Maison de la photographie Guyane-Amazone (MAZ) en partenariat avec le collectif brésilien FotoAtiva, ce projet de 11 mois soutenu par le programme COREOM a pour objectifs de :

- Renforcer l'éducation artistique et territoriale en Amazonie;
- Valoriser l'identité et l'environnement local des jeunes.

Paneiro Luminoso utilise la photographie et la lumière pour recréer des liens entre les jeunes, leur identité et leur territoire. Ce projet prévoit des ateliers artistiques de photographie en milieu scolaire, des échanges pédagogiques avec le collectif brésilien, et la création de supports visuels d'expression personnelle et collective, ...

Paneiro Luminoso cherchera à consolider le partenariat entre la Guyane et le Brésil sur l'éducation culturelle.



4. Chiffres clés de l'internationalisation de la Guyane



Santé

Coopération en santé : un enjeu transfrontalier structurant

Plusieurs actions de coopération existent en matière de santé, notamment :

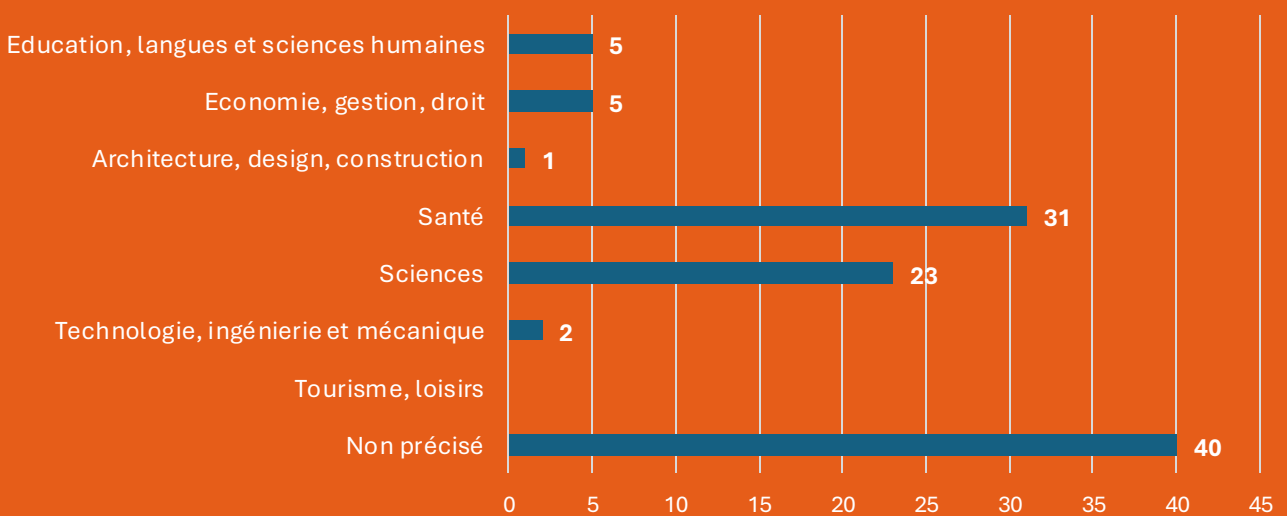
- **L'ARS et la Préfecture de Guyane** financent un **centre de coopération transfrontalière en santé**, prévu d'ici fin 2025 près de l'Oyapock. Sa mission : faciliter les soins aux patients brésiliens hospitalisés à Cayenne, élaborer des protocoles communs avec les hôpitaux d'Oiapoque, et assurer la continuité territoriale des soins et de l'approvisionnement pharmaceutique
- **Les semaines de la santé transfrontalière à Saint-Georges, Camopi et Oiapoque** : organisées par l'ARS depuis 2017, ces manifestations réunissent professionnels français et brésiliens pour débattre de thématiques telles que maladies tropicales, périnatalité, santé mentale, vaccination, gestion des déchets sanitaires, et routes de soins partagées
- **Projet Oyapock Coopération Santé (OCS)** : lancé en 2017, l'OCS réunit l'association IDSanté, le CH de Cayenne et la structure brésilienne DPAC Fronteira. Initialement centré sur la prévention du VIH/sida, il couvre désormais les violences faites aux femmes et la santé sexuelle et reproductive. Le projet comprend : des actions de prévention et d'éducation à la santé, des échanges de professionnels de santé, des suivis transfrontaliers de patients, une Consult'Sexo à Saint-Georges tous les jeudis, et des dispositifs d'hébergement d'urgence
- **Sous-groupe de travail (instauration par une lettre d'intention de 2012)** dans la zone transfrontalière Guyane Brésil de la Commission Mixte Transfrontalière (SGT en Santé de la CMT) afin de développer les interventions en santé publique, renforcer les systèmes de santé, renforcer la veille sanitaire, former les ressources humaines et encourager la participation des communautés.
- **Les Projets d'interventions en santé publique et de recherche sur la zone transfrontalière** : Agir ensemble pour vivre mieux en territoires isolés » (Association ADER), « Oyapock, Coopération, Santé » (Association IdSanté-CHAR) , « Mayouri santé » (Association DAAC), Projet médiation sociale en lien avec le service public de la Poste à Camopi (Association DAAC), « MALAKIT » (CHAR-ARS), « ELIMALAR » (CHAR-IPG), « Cellule mieux-être des populations de l'intérieur » (Préfecture), « REMPART » Réseau d'Expertise et Mobilisation PARTicipative pour le renforcement de la lutte anti-vectorielle sur le Plateau des Guyanes (Croix Rouge) , Observatoire Homme milieu de l'Oyapock (CNRS) , « GAPAM-Sentinela » et de Laboratoire Mixte Transfrontalier (IRD-UNIFAP-SVS-FIOCRUZ), Coopération entre laboratoire (SVS-IPG ...) , Activités de dépistage et de prévention de Médecins du Monde (Association Médecins du Monde), Activités de dépistage et de prévention de La Croix Rouge (Croix Rouge)

4. Chiffres clés de l'internationalisation de la Guyane

Santé

La santé : un domaine important dans les échanges internationaux en matière d'apprentissage

Nombre d'échanges à destination de Guyane par domaine d'éducation (KA1, 2021-2023)



Le domaine de la santé représente une part importante des mobilités Erasmus+ à destination de la Guyane dans le cadre de l'action KA1 sur la période 2021–2023. Avec 31 projets enregistrés, il s'agit du secteur le plus représenté après les entrées non précisées, soit **près de 30 % des échanges connus** → Ces mobilités concernent principalement les formations en infirmier(e) et sage-femme (16 projets) et les métiers de la thérapie (11).

Cette attractivité repose notamment sur l'implication de plusieurs structures hospitalières locales : le centre hospitalier de l'Ouest Guyanais et le centre hospitalier de Cayenne, qui ont participé respectivement à 6 et 5 projets.

Ces chiffres témoignent d'un **intérêt marqué des institutions européennes pour des partenariats avec le système de santé guyanais**, probablement en lien avec la spécificité du contexte sanitaire amazonien et tropical.

En revanche, aucun échange au départ de la Guyane ne concerne, sur la même période, le secteur de la santé. Cette asymétrie peut refléter plusieurs obstacles (freins logistiques, linguistiques, d'ingénierie, etc.)

L'enjeu est de répondre aux défis de santé publique en mettant en place des actions transfrontalières coordonnées, associant les acteurs de part et d'autre de la frontière.

5. Synthèse, enjeux et perspectives

Conclusions du diagnostic

La Guyane se trouve à la croisée de plusieurs espaces : européen par son statut, amazonien par son territoire et caribéen par son environnement culturel. Cette singularité lui confère des atouts uniques mais révèle aussi des limites structurelles qui freinent son intégration régionale et internationale.

Des freins persistants

La coopération est notamment contrainte par des obstacles administratifs et juridiques : politique de visas restrictive, normes européennes souvent inadaptées aux filières locales (agroalimentaire, déchets, construction), par une faible intégration de la Guyane dans les grandes organisations régionales (CARICOM, ACTO, OEA), et par un déficit d'ingénierie sur les sujets de coopération au sein du territoire.

L'économie reste tournée vers l'Hexagone (57,5 % des importations), avec des échanges marginaux avec les pays voisins (moins de 1 %). Les écarts de compétitivité, la faible intégration logistique et le manque de coordination entre acteurs limitent la portée des initiatives. Cette dépendance logistique renforce la **vulnérabilité du territoire aux ruptures d'approvisionnement**, alimente la **hausse des prix**, et freine l'émergence de circuits économiques régionaux.

L'analyse met en évidence qu'une intégration économique régionale plus aboutie constitue un levier majeur pour le développement de la Guyane. Le renforcement des échanges avec les pays voisins permettrait de diversifier les approvisionnements, de réduire les coûts logistiques et de développer les filières locales à travers des partenariats de proximité.

Des atouts importants

La Guyane dispose pourtant d'un socle solide : un environnement exceptionnel (96 % du territoire recouvert par la forêt amazonienne, 10 à 15 % des réserves mondiales d'eau douce), une diversité culturelle et linguistique unique (150 communautés, plurilinguisme), et un positionnement au cœur du Plateau des Guyanes, espace cohérent et pertinent pour développer des projets communs en santé, biodiversité, changement climatique ou sécurité alimentaire.

L'Université de Guyane, les antennes de la CTG au Brésil et au Suriname, ou encore les initiatives liées à la COP30 témoignent déjà de cette dynamique.

5. Synthèse, enjeux et perspectives

Conclusions du diagnostic

Une mobilité à accompagner

Les dynamiques migratoires soulignent l'importance de la **mobilité comme facteur d'émancipation**. Selon l'enquête **INED 2023**, un quart des natifs (25 %) n'ont jamais quitté la Guyane, tandis que 20 % ont connu une expérience d'émigration durable : ces « natifs de retour » sont les plus diplômés (35 % titulaires du supérieur). À l'inverse, les « natifs sédentaires » cumulent les difficultés : 43 % sans diplôme et un niveau de vie médian inférieur à 730 €.

La **mobilité éducative et professionnelle** apparaît ainsi comme un levier déterminant pour renforcer les compétences et l'ouverture régionale. Des dispositifs comme **Erasmus+** ou **France Volontaires** doivent être davantage mobilisés et ancrés dans l'environnement amazonien et caribéen.

Des perspectives partagées

Le séminaire de l'action internationale des collectivités et la société civile des 19 et 20 juin 2025 a confirmé la nécessité de dépasser les logiques fragmentées. Un consensus s'est dégagé autour de la création d'un **Réseau multi-acteurs de coopération internationale**, appuyé par un pôle de ressources commun, pour apporter expertise, accompagnement et coordination auprès des acteurs engagés dans les sujets de coopération.

Les priorités identifiées portent :

- **le renforcement des liens transfrontaliers** avec l'Amapá et le Suriname, et le développement de partenariats avec le Guyana (notamment dans l'environnement, la culture et le sport, avec l'ouverture prochaine de l'ambassade de France à Georgetown) ;
- **la diversification des partenaires commerciaux et logistiques ;**
- **la mobilisation plus efficace des dispositifs financiers** notamment européens (Interreg Caraïbes, Erasmus +, ...) ;
- **la valorisation des atouts spécifiques de la Guyane** – biodiversité, plurilinguisme, diversité culturelle – comme leviers d'intégration.

5. Synthèse, enjeux et perspectives

Objectifs stratégiques du réseau Guyacoop

- 1. Renforcer l'intégration régionale de la Guyane
- 2. Contribuer aux Objectifs de Développement Durable
- 3. Contribuer à l'action internationale de la France et de l'Europe
- 4. Aider les acteurs guyanais à conduire leur action à l'international
- 5. Contribuer à la dimension internationale de la Guyane
- 6. Renforcer la connaissance et la citoyenneté européennes en Guyane
- 7. Mieux prendre en compte la question des migrations en Guyane
- 8. Faciliter la mobilité internationale jeune

5. Synthèse, enjeux et perspectives

Enjeux stratégiques

1. Mieux valoriser l'ancrage régional et les coopérations existantes

Le territoire est déjà engagé dans des coopérations transfrontalières (Brésil, Suriname), régionales (INTERREG Amazonie, AEC, CARICOM) et bilatérales (Guyana, Haïti).

Enjeu : capitaliser sur ces partenariats pour structurer une « diplomatie territoriale » active et lisible, et renforcer la position géostratégique de la Guyane dans l'espace amazonien et caribéen.

Objectifs : Consolider les coopérations transfrontalières avec le Brésil et le Suriname ; accroître la visibilité des partenariats / projets existants dans les réseaux régionaux ; encourager la participation des communes aux projets Interreg Amazonie.

Actions possibles : Organiser des rencontres annuelles transfrontalières (santé, environnement, jeunesse)

2. Renforcer le positionnement stratégique de la CTG comme acteur régional et international

La CTG est aujourd'hui l'un des principaux acteurs de la coopération internationale de la Guyane. Elle agit à travers des programmes structurants, anime des réseaux transfrontaliers et développe une approche territorialisée (antennes de la CTG), pourtant, elle n'est toujours pas intégrée dans les réseaux de coopération.

Enjeu : consolider la CTG comme chef de file de l'action extérieure du territoire, en renforçant son réseau diplomatique, son rôle d'intermédiation régionale, et en capitalisant sur son appartenance européenne pour intégrer davantage les dynamiques amazoniennes, caribéennes et latino-américaines.

Objectifs : affirmer le rôle de la CTG comme chef de file territorial de la coopération et l'intégrer dans les réseaux de coopération régionaux.

Actions possibles : déployer d'autres antennes CTG dans les pays voisins (Suriname, Guyana – éventuellement une antenne mobile ou temporaire) avec feuille de route claire ; candidater à l'observateur permanent ou membre associé dans les organisations régionale ; structurer une stratégie CTG de diplomatie territoriale.

3. Renforcer la structuration et la visibilité des acteurs de la coopération

L'absence d'un réseau consolidé et d'une cartographie/interconnaissance des acteurs freine les dynamiques collectives.

Enjeu : accompagner les collectivités, associations et acteurs privés dans la structuration, la mise en réseau, la mutualisation des ressources et la montée en compétence.

Objectifs : identifier les acteurs et leurs domaines d'action, créer des synergies et renforcer la lisibilité territoriale.

Actions possibles : élaborer un annuaire interactif des acteurs de la coopération, créer un réseau local de la coopération internationale guyanaise, organiser des rencontres régulières (forums, séminaires, webinaires).

5. Synthèse, enjeux et perspectives

Enjeux stratégiques

4. Accompagner les acteurs de la coopération et faciliter le montage de projets internationaux

Les porteurs de projet font face à des freins récurrents : lourdeur administrative, manque d'ingénierie, complexité des appels à projets européens.

Enjeu : mettre en place un appui à l'ingénierie territorialisé (maison de la coopération, cellule d'animation territoriale, appui à la recherche de financements) pour débloquer le potentiel de projets.

Objectifs : renforcer l'ingénierie de projet dans les communes, associations et institutions, simplifier l'accès aux financements européens et internationaux.

Actions possibles : créer une Maison territoriale de la coopération par collectivité, mettre en place des formations sur la réponse aux appels à projets (ex : INTERREG, Erasmus+), partager/ mutualiser les outils (modèles de budget, dossier type, etc.).

5. Adapter les normes nationales et européennes aux réalités guyanaises

Plusieurs secteurs (agriculture, santé, coopération technique, formation) sont contraints par un cadre normatif hexagonal ou européen parfois inadapté aux spécificités locales.

Enjeu : porter un plaidoyer pour des adaptations réglementaires, notamment dans les échanges de biens agricoles, les mobilités Erasmus+ ou les normes sanitaires.

Objectifs : identifier les freins normatifs spécifiques, porter un plaidoyer au niveau national et européen.

Actions possibles : élaborer un livre blanc des blocages réglementaires en coopération, monter un groupe de travail associant les institutions (préfecture, CTG, DGOM...).
Exemples : adaptation des règles sanitaires pour les échanges agricoles ; facilitation des visas pour Erasmus+.

6. Mobiliser la diversité culturelle et linguistique comme levier de coopération

La Guyane est un territoire pluriculturel et multilingue, ce qui constitue un atout fort pour tisser des liens avec ses voisins et développer des projets éducatifs, culturels et sociaux.

Enjeu : reconnaître et valoriser ces compétences interculturelles dans les projets de coopération, notamment dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la jeunesse.

Objectifs : valoriser les langues et cultures dans les projets d'échange, utiliser les compétences culturelles comme outils d'intégration régionale.

Actions possibles : monter des projets de coopération culturelle avec les pays voisins (Haïti, Brésil, Suriname, Guyana), intégrer les langues régionales dans des projets éducatifs transfrontaliers, développer des festivals ou événements culturels à dimension caribéenne/amazonienne.

5. Synthèse, enjeux et perspectives

Enjeux stratégiques

7. Faire de l'environnement un moteur stratégique de coopération et de rayonnement

La Guyane est un territoire-clé du bassin amazonien, couvert à 90 % par la forêt, avec un fort potentiel en matière de biodiversité, de captation carbone, de gestion durable des ressources et de lutte contre les pollutions (mercure, déchets, etc.). De nombreux projets de coopération environnementale existent déjà et mobilisent les acteurs territoriaux, transfrontaliers ou internationaux.

Enjeu : renforcer l'ambition environnementale de la Guyane à l'échelle régionale et internationale en mobilisant les communes et les réseaux locaux dans des projets de gestion durable, d'adaptation au changement climatique et de protection des milieux, tout en valorisant ces engagements comme levier d'influence et d'attractivité.

Objectifs : renforcer la coopération transfrontalière en matière d'environnement et développer de nouveaux partenariats avec des pays du bassin amazonien

Actions possibles : X

8. Lever les freins à la mobilité pour renforcer les compétences, l'ouverture et l'attractivité du territoire

La Guyane est confrontée à un isolement géographique important et à des obstacles logistiques et administratifs à la mobilité internationale (coûts, visas, absence de liaisons, méconnaissance des dispositifs). Pourtant, la mobilité est un vecteur clé de formation, d'échanges de compétences, et participe ainsi au développement du territoire. C'est donc un domaine important de coopération mais également un atout pour renforcer l'ouverture culturelle et valoriser les savoir-faire locaux dans les secteurs prioritaires (santé, environnement, énergie, artisanat...).

Enjeu : développer une stratégie territoriale de la mobilité internationale (sortante et entrante), à destination des jeunes, des étudiants, des professionnels, des collectivités et des associations, en facilitant les dispositifs existants (notamment Erasmus +), en créant des passerelles avec les pays voisins et en renforçant l'attractivité du territoire comme terre d'accueil pour la formation, la recherche et les projets collaboratifs.

Objectifs : augmenter la mobilité sortante (jeunes, agents, enseignants, étudiants, apprentis, développer la mobilité entrante pour attirer des compétences et des projets.

Actions possibles : développer une approche territorialisée d'information sur les dispositifs de mobilité internationale, tisser des partenariats avec universités ou centres de formation étrangers.

6. Annexes

Définitions

- **La solidarité internationale**

La solidarité internationale est un terme générique regroupant plusieurs types d'activités à destination des "pays en développement", "du sud",... Parmi les actions de solidarité internationale, on retrouve : l'Aide Publique au Développement, la coopération décentralisée et ses déclinaisons (jumelages, AEICT, etc.), l'action des ONG, des associations locales de solidarité internationale, des migrants et diaspora, les volontariats internationaux (voire le volontourisme), les actions de coopération internationale comme p.ex. entre universités, etc. Les actions de solidarité internationale ne recouvrent pas les aspects de coopération économique qui sont à distinguer des actions de développement économique qui elles sont incluses dans les actions de solidarité internationale et d'Aide Publique au Développement. -

Dictionnaire de la Solidarité et du Développement

- **Action humanitaire**

L'action humanitaire participe des solidarités internationales, mais concerne en particulier des actions menées en faveur de populations soumises à des situations d'urgence.

- **Education à la Citoyenneté et Solidarité Internationale (ECSI) :**

L'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) est une démarche éducative et collective qui vise à sensibiliser, informer et mobiliser les citoyen·ne·s sur les enjeux interconnectés du développement durable, des droits humains, des inégalités et des interdépendances mondiales.

- **Objectifs de Développement Durable**

Au cœur de l'Agenda 2030, **17 Objectifs de développement durable (ODD) ou Objectifs mondiaux** ont été fixés. Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.

6. Annexes

Définitions



- **Etranger**

« Est étrangère, toute personne qui n'a pas la nationalité française. Certaines personnes acquièrent la nationalité française au cours de leur vie. Elles deviennent alors des « Français par acquisition » par opposition aux « Français de naissance. **Insee**

- **Immigré**

« L'immigré est une personne née étrangère, dans un pays étranger, et qui vit actuellement en France ». Cette définition, établie par le Haut Conseil à l'Intégration (HCI) en 1992, repose donc sur deux critères : le lieu de naissance et la nationalité à la naissance . La qualité d'immigrée est donc permanente au cours de la vie puisqu'elle est déterminée par le pays de naissance. **Insee**

- **Commission mixte transfrontalière France-Brésil :**

Créée par l'accord bilatéral du 28 mai 1996, la CMT vise à renforcer la coopération dans les domaines de la sécurité, du développement économique, de l'environnement, de la santé, de l'éducation ou encore de la culture.

6. Annexes

Définitions

- **Conseil du fleuve Maroni**

Le Conseil du fleuve est un groupe de travail créé par une « Déclaration entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Suriname sur la coopération transfrontalière » signée le 24 novembre 2009. Il vise à faciliter les délibérations entre les autorités des deux rives du fleuve Maroni, en particulier pour le bien-être des populations riveraines et la préservation de l'environnement. Il s'organise en quatre piliers : économie, environnement, social et sécurité.

- **Conseil du fleuve Oyapock**

Créé par une déclaration d'intention signée le 14 décembre 2012 entre la France et le Brésil, le Conseil du Fleuve Oyapock (CDF) est une instance consultative paritaire qui réunit deux fois par an les acteurs institutionnels et les acteurs de la société civile du bassin de l'Oyapock. Il possède 3 objectifs principaux :

- discuter des initiatives en vue de promouvoir le développement harmonieux de la zone transfrontalière
- faciliter le dialogue entre les sociétés civiles locales, les gouvernements locaux et régionaux
- promouvoir le respect de la dignité humaine par des actions de prévention et de sensibilisation.

- **Article L.1115 du Code Général des Collectivités Territoriales**

L'article L. 1115 du CGCT dispose que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent, dans le respect des engagements internationaux de la France, mettre en œuvre ou soutenir toute action internationale annuelle ou pluriannuelle de coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire.

- **Parité de pouvoir d'achat (PPA)**

La parité de pouvoir d'achat (PPA) est un taux de conversion monétaire qui permet d'exprimer dans une unité commune le pouvoir d'achat des différentes monnaies. Il exprime le rapport entre la quantité d'unités monétaires nécessaires dans les différents pays pour se procurer le même « panier » de biens et de services.

7. Contact

- **Réseau Guyacoop Internationale**

30 rue Courbaril
97355 Macouria

- **Melvin DERBY**

Délégué régional – RRMA Guyacoop



Tél. : 06 94 97 80 44



Courriel : guyacoop973@gmail.com



Site web : www.guyacoop.fr

